

R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2012



Sommaire

Développer le secteur industriel pour soutenir l'emploi	6
Les télécommunications	9
L'agriculture	11
Les infrastructures	13
Les transports	15
La défense du POLT et le projet POCL	17
Le Service Départemental d'Incendie et de Secours	18
L'éducation	19
La solidarité territoriale	21
L'environnement	23
Le laboratoire départemental d'analyses	27
Renforcer la solidarité	30
les personnes âgées	31
L'enfance et la famille	34
L'insertion	37
Les personnes handicapées	40
Animer le territoire	42
La culture	43
Le tourisme	47
La lecture	49
Les archives départementales	50
Le sport	51
les moyens généraux	55
Les ressources humaines	56
Les ressources informatiques	60
Rapport financier 2012	61

R A P P O R T D'ACTIVITÉ 2012

Rapport d'activité du Département de l'Indre. Place de la Victoire et des Alliés - CS20639 - 36020 CHÂTEAURoux CEDEX • Tél. : 02 54 27 34 36 - Fax : 02 54 27 60 69 - Courriel : contact@cg36.fr • Ce rapport est disponible sur indre.fr • Directeur de la publication : Louis Pinton, Président du Conseil général de l'Indre • Rédaction en chef : Hervé Cochetel • Rédaction : Les services du Département • Crédits photos : Michel Jamoneau / Imagine et Dircom36, Thierry Cigale / Héliodigit, Fabrice Legrispelle, Eve Rouiquette, Nathalie Guillet / Com'enVie, BDI, Dircom36, Fotolia.com, DR • Illustrations : Agence de Développement Touristique de l'Indre, CORTEX Bourges, IDEPAC Châteauroux • Maquette et mise en page : Dircom36



Edito

Solidaire et ambitieux

Le rapport annuel du Conseil général rend compte des actions menées par notre collectivité au service des habitants de l'Indre tout au long de l'année écoulée.

Le Budget du Département a été conçu comme un budget «anti-crise». Il limite la pression fiscale sur le revenu des ménages pour ne pas réduire leur pouvoir d'achat sévèrement éprouvé par l'augmentation des impôts nationaux.

L'emprunt est maîtrisé et les dépenses de fonctionnement contenues au maximum. Le Conseil général parvient ainsi à conserver un taux d'investissement élevé.

L'objectif est simple. L'effort de gestion souhaite épargner les ménages déjà touchés par la crise. L'INSEE a récemment montré la relation étroite entre baisse du pouvoir d'achat et hausse des impôts.



Le rapport annuel du Conseil général de l'Indre exprime de manière synthétique un an d'actions de notre collectivité. Il témoigne de la diversité des champs de compétence qui nous ont été confiés par les lois de décentralisation tout en dressant un état exhaustif des finances départementales.



Parallèlement, notre capacité d'investissement nous permet de nous consacrer aux dépenses nécessaires à la compétitivité de l'Indre : déploiement du Très Haut Débit, aménagement de la rocade de l'agglomération castelroussine pour la création d'une zone d'activités de rang international, modernisation de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse par la suppression de passages à niveaux.

Nos efforts portent aussi sur la qualité des services publics départementaux : collèges et travaux routiers.

Enfin, n'oublions pas que 60 % du budget de fonctionnement sont consacrés aux dépenses de solidarité. En cela aussi, le budget du Conseil général de l'Indre est un budget « anti-crise ».

Solidaire, léger en termes de fiscalité et d'emprunt pour les habitants de l'Indre, notre budget est résolument tourné vers l'avenir en finançant l'effort de modernisation indispensable à sa compétitivité.

Louis PINTON

Président du Conseil général de l'Indre

Développer le secteur industriel pour soutenir l'emploi

page
6



En matière de développement économique et d'emploi, l'Agence de Développement Economique de l'Indre (A.D.E.I.) est l'outil opérationnel du Conseil général pour le soutien au développement des entreprises industrielles endogènes, qui est l'un des axes majeurs sur lesquels le Conseil général axe sa politique économique. Pour cela, l'A.D.E.I. appuie les entreprises dans l'ingénierie financière des dossiers de demandes d'aides qui portent sur des programmes d'investissement immobilier, de recherche et développement et d'innovation, avec 3 fonds spécifiques :

> le **F.D.A.D.I.**, pour favoriser la pérennité et l'installation d'activités économiques dans l'Indre, dès lors qu'il y a conjugaison d'investissements immobiliers et de créations d'emplois ;

> le **F.D.A.I.R.**, afin de bonifier la recherche-développement de haut niveau ;

> **BERRINNOV**, pour aider l'innovation générant une réelle différenciation sur le marché.

En 2012, ces 3 Fonds ont bénéficié à 18 entreprises ; 920.000 € de subvention et avances remboursables ont été octroyés, générant 16.600.000 € de travaux Hors Taxes.

Parmi les opérations significatives, on remarque :

> une aide F.D.A.D.I. de 98.000 € accordée au Groupe POUJOLAT à Buzançais pour favoriser le développement de l'entreprise BEIRENS, générant la création de 30 emplois à échéance fin 2015. La Société BEIRENS regroupe au sein d'une surface couverte de 42.000 m² :

- la production de cheminées industrielles ;
- la production de conduits ;
- la base logistique biomasse et conduits ;

Le projet consiste en l'extension de la base logistique, la création d'une nouvelle ligne de fabrication de conduits pour le marché des poêles à granulés à usage domestique et l'amélioration des capacités, des conditions de travail dans les ateliers de chaudronnerie lourde. La création des 30 emplois portera

page
7

les effectifs du Groupe POUJOLAT dans l'Indre (BOIS FACTORY + BEIRENS) à 269 personnes à Buzançais.

> un apport de 20.137 €/267.505 € H.T. à l'entreprise CATOIRE SEMI (Martizay), au titre d'un dispositif assimilé au F.D.A.I.R. ;
> une aide BERRINNOV pour l'entreprise RIFAIR (Villedieu) qui mène une recherche liée à la fabrication et à la commercialisation de générateurs d'oxygène.

Par ailleurs, l'A.D.E.I. intervient en matière de prospection d'activités économiques nouvelles en France et à l'étranger et la promotion du territoire avec des actions spécifiques en 2012 :

> Les marchés européen (Allemagne) et canadien (région Québec) ont fait l'objet d'une prospection mutualisée avec Centréco, l'agence de développement économique régionale.

> En parallèle, l'A.D.E.I. a lancé en propre une action sur le Brésil. Pour ce faire, l'A.D.E.I. a participé au salon Intermodal South America, qui s'est tenu à Sao Paulo du 10 au 12 avril 2012, en liaison avec

Ubifrance, l'AFII, et la Chambre de Commerce franco-brésilienne.

> La participation à une dizaine de salons professionnels en 2012, parmi lesquels le Salon International de l'Alimentation (SIAL). Pour cette édition 2012 du SIAL, l'A.D.E.I. et la C.C.I. de l'Indre ont choisi de mettre en avant les entreprises Indriennes en exposant leurs produits et savoir-faire. Quoi de mieux que les produits fabriqués dans l'Indre pour vanter les atouts de cette filière économique qui compte plus de 80 entreprises et plus de 3 000 emplois dans le département ? De l'agro-industrie à la conserverie artisanale, en passant par les AOC, c'est une trentaine d'entreprises qui ont répondu favorablement à l'invitation de l'A.D.E.I. et qui ont pu bénéficier gratuitement de son espace sur cet événement incontournable du secteur.

En complément, le Conseil général intervient en faveur de l'entreprise individuelle (soutien des 155 prêts d'honneur octroyés par Indre Initiative en 2012) et du maintien du commerce-artisanat en milieu rural.



Les télécommunications

Le Schéma Directeur Territoriale d'Aménagement Numérique de l'Indre : c'est du concret !

Lors de l'Assemblée Départementale du 14 janvier 2012, le Conseil général a adopté le Schéma Directeur Territoriale d'Aménagement Numérique (S.D.T.A.N.) de l'Indre. Élaboré après une large concertation, ce document organise le déploiement du très haut débit sur le département en coordonnant les investissements privés et les initiatives publiques.

Le **Syndicat Mixte RIP36** associant le Département, la C.A.C. et 7 communautés de communes désireuses d'agir sur leur territoire, a pris des initiatives très rapidement : ainsi 3 mois après l'adoption du S.D.T.A.N., le RIP36 a engagé une opération de montée en débit s'inscrivant dans la phase 1 du S.D.T.A.N. Les consultations pour l'exécution des travaux ont été engagées



dés avril et les travaux ont commencé dès octobre 2012. Ainsi, 37 zones de sous répartition couvrant près de 4000 lignes verront leur débit internet atteindre de 10 à 20 Mb couvrant ainsi les besoins des prochaines années. Ce sont 7,5 M€ qui sont consacrés à cette opération attendue par les usagers de l'internet. Une seconde tranche d'opérations est actuellement en études, sur le territoire des nouvelles Communautés de Communes adhérentes au Syndicat Mixte départemental.

Mais le Département prépare aussi l'avenir : ainsi, un cahier des charges a été élaboré afin de retenir un bureau d'études qui nous permettra de préciser les conditions du déploiement du très haut débit en F.T.T.H. Cette étude sera menée en 2013. L'enjeu économique pour l'Indre est important ainsi que l'enjeu financier. Tous les partenaires financiers seront sollicités pour construire le réseau Très Haut Débit des zones rurales de l'Indre.



L'agriculture

Avec plus de 6 % des actifs de l'Indre, l'Agriculture représente un poids économique important dans le Département. Face aux différentes problématiques que connaît le secteur, le Conseil général s'est doté d'un panel d'outils spécifiques, en cohérence avec la réalité du monde agricole local.

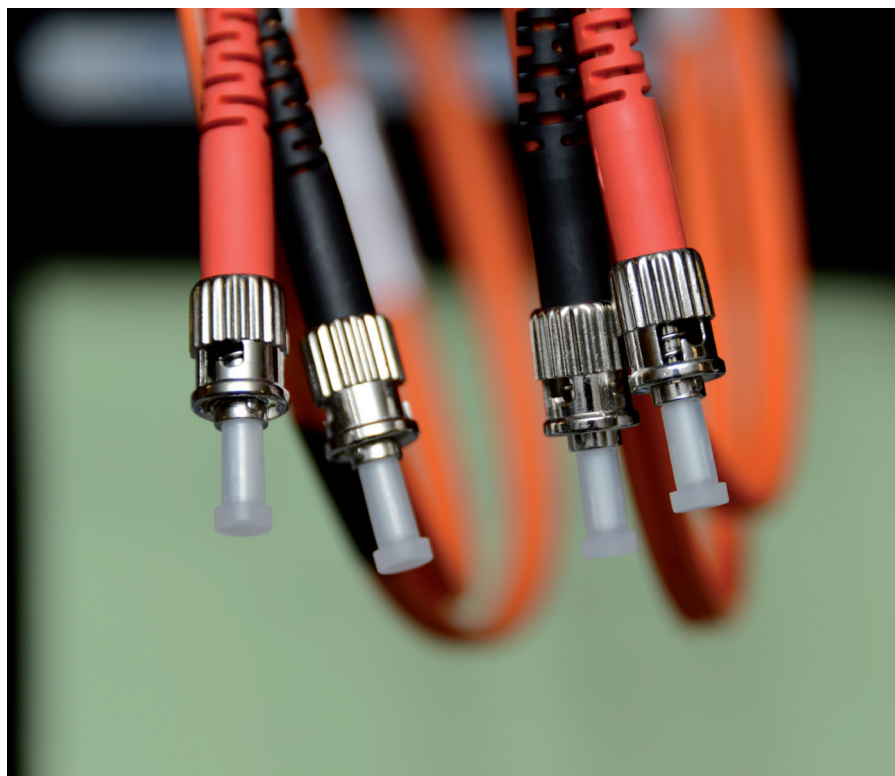
L'aide à l'installation de jeunes agriculteurs

Afin d'assurer le bon renouvellement des générations d'agriculteurs, le Conseil général favorise l'arrivée de jeunes agriculteurs en finançant à hauteur de 69.380 € une partie des études prévisionnelles d'installation, l'animation du « Point info installation », du pôle transmission et du suivi des installations. Le Département a soutenu en

2012, grâce à sa Dotation Jeunes Agriculteurs Départementale, l'installation de 5 jeunes non éligibles à la DJA Nationale, sur les communes de CONCREMIERS, MOSNAY, TOURNON-SAINT-MARTIN, TRANZAULT et VARENNES-SUR-FOUZON.

L'action sanitaire

Le Département apporte depuis plusieurs années un soutien majeur à la lutte contre les principales maladies animales, mais aussi au suivi de la qualité des produits fermiers. Le Laboratoire d'Analyses Départemental apporte également une aide de proximité importante aux agriculteurs. En 2012, près de 592.500 € ont été attribués au titre de ces actions sanitaires en milieu agricole.





Les interventions directes

Le Conseil général accompagne les organismes agricoles et les manifestations départementales. 317.600 € ont ainsi été attribués en 2012 afin d'encourager les initiatives du monde agricole indrien.

Le soutien à la filière d'engraissement de bovins

Le département de l'Indre est le premier département bovin de la région Centre, principalement orienté vers la production de jeunes mâles maigres (broutards), destinés à être engraisés en Italie. Afin de développer une filière locale d'engraissement, le Conseil général aide les éleveurs en accordant une subvention à la construction de bâtiments et prend en charge les intérêts des prêts à l'engraissement

pour les agriculteurs développant cette activité sur leur exploitation. Des enveloppes respectivement de 12.000 € et 50.000 € ont été inscrites pour ces actions en 2012.

L'aide à l'aménagement foncier

Afin notamment d'améliorer les structures d'exploitation agricole, le Département assure la maîtrise d'ouvrage des études d'aménagement foncier. Ainsi 2012, a vu la fin de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de CHATILLON-SUR-INDRE (3.800 ha); le Conseil général a également apporté une aide de 66.500 € à la commune pour la réalisation des travaux connexes à cette opération dont le montant global s'est ainsi élevé à plus de 156.000 €.

Les infrastructures

Aménager le réseau routier départemental, assurer la pérennité de notre patrimoine, sécuriser les déplacements des usagers des routes : ce sont les objectifs du Conseil général et les missions des agents de la Direction des Routes.

Les chantiers routiers de l'année

Aménager le réseau routier pour répondre aux besoins : les chantiers inscrits au 5ème Plan Routier Départemental sont en cours d'achèvement. Une opération majeure a été lancée en octobre 2012 : ces 2,5 km de 2x2 voies en plus sur la section la plus chargée de la rocade de Châteauroux (16.000 véhicules par jour) permettront une desserte fluide de l'Arc Est Castelroussin, en sécurité. C'est

donc un projet de 15 M€ qui a été engagé et qui devrait s'achever à l'été 2014.

Maintenir notre patrimoine :

c'est une exigence, une nécessité parce que la desserte du territoire de l'Indre dépend de la qualité de notre réseau routier. Aussi, le Département consacre plus de 23M€ à cette maintenance, assurée par ses agents travaillant au quotidien sur les 4 977 kilomètres de routes départementales.

Sécuriser les déplacements : il s'agit avant tout de s'assurer de la qualité de notre réseau routier au quotidien et d'en assurer l'entretien quotidien : nettoyer les abords pour assurer de bonnes conditions de visibilité, procéder



aux réparations courantes, renforcer les équipements de sécurité, effectuer le marquage au sol, assurer le déneigement sont les principales missions confiées aux agents du Conseil général de l'Indre.

Ces objectifs, pour être tenus, nécessitent donc la **conduite de nombreux chantiers** sur les routes et ouvrages d'art. Ainsi en 2012, le Département a mis en œuvre les principales opérations suivantes :

Dans le cadre du 5eme Plan Routier Départemental :

Les travaux préparatoires (870.000 €) à la réalisation du pont qui permettra le franchissement de la voie ferrée Paris – Toulouse, par la rocade de Châteauroux, ont été réalisés. Les travaux d'ouvrage planifiés depuis 2 ans ont donc pu être engagés dès janvier 2013.

Dans le cadre des aménagements de sécurité : l'aménagement du carrefour entre les RD918 – RD9 et une voie communale sur la rocade d'Issoudun ont été engagés.

La suppression des feux sur ce carrefour sera un facteur de sécurité et de fluidité du trafic (430.000 € en 2012).

Dans le cadre de notre maintenance de notre patrimoine :

- achèvement des travaux du pont sur l'Anglin (RD17) à Concremiers : 600.000 €
- reconstruction de la chaussée

dans la traverse de Vouillon en accompagnement des travaux communaux (255.000 €)

- divers autres travaux de renforcement de chaussées en agglomération (Issoudun, Chabris, Buxeuil, Tournon Saint Martin, Montchevrier, Sainte Sévère sur Indre ...)

- de nombreux chantiers de renforcement pour plus de 4 M€

A noter également la participation du Département au projet de créneau de dépassement sur la RN151 mis en service à l'été 2012.

Ces investissements importants contribuent à la vitalité économique de notre territoire et à la qualité de sa desserte.

2012 aura également permis de préparer 2013 : la signature des conventions études et travaux pour le suppression de 3 passages à niveau sur la ligne POLT permettra l'engagement des travaux en 2013 (12 M€).

2012 aura également été l'année de lancement de la réflexion concernant l'organisation territoriale de la direction des routes, réflexion engagée en concertation avec les agents concernés et qui a abouti lors de l'assemblée du mois d'avril 2013 à un vote définissant une nouvelle organisation territoriale.

Les transports

Performant et économique, le réseau de transport interurbain du Département « L'Aile Bleue » répond aux besoins de déplacements quotidien ou occasionnels des indriens. Pour les scolaires, le Département a maintenu en 2012 la gratuité des transports pour les familles.



Maintenir la gratuité des transports aux élèves de l'Indre

10 M€ : c'est le coût du service de transports scolaire en 2012. Une mission forte pour le département qui permet ainsi à 11.200 élèves de regagner leur établissement sans supporter le coût du transport, entièrement pris en charge par le Département. C'est donc une aide du Département de 885 € par famille. Là encore, le Conseil général agit pour ne pas peser sur le budget des foyers indriens. Cependant, il faut noter que le taux de fréquentation nous conduit à s'interroger sur l'usage réel des cartes de transports scolaires délivrées par le Département.



Le réseau l'Aile Bleue

Le réseau interurbain de voyageurs «L'Aile Bleue» propose 19 lignes réparties sur l'ensemble du territoire reliant les communes rurales aux centres urbains. 7 disposent de liaisons fixes et à la demande, les 12 autres uniquement de liaisons à la demande pour s'adapter aux besoins des usagers.

2 €, c'est le coût pour un trajet en car sur le réseau « L'Aile Bleue » et ce, quelle que soit la distance parcourue. Le tarif descend même à 1,17 € le trajet avec un abonnement annuel.

Sur l'année 2012, 117.800 voyages ont été comptabilisés pour 823.500 kilomètres parcourus. Une nouvelle année de progression de fréquentation avec une augmentation du nombre de voyageurs de 3,6 % confortant l'intérêt du réseau Aile Bleue. Sur une année, le coût du réseau s'élève à 2.460.000 € pour le Conseil général. Un voyage coûte en moyenne 19,15 € pour la collectivité. Ce montant prend en compte les coûts liés au fonctionnement et à l'entretien des cars.

Le succès de ce dispositif nécessite des équipements d'infrastructure adaptés... en particulier aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, le Département a engagé le chantier de refonte de la gare routière de Châteauroux, point névralgique du réseau. Ce nouvel équipement est déjà cité comme un exemple en matière d'accessibilité !

Le Département participe également au déploiement d'un système d'information multimodale sur le territoire régional, www.jv-malin.fr, en partenariat avec la Région Centre et les autorités organisatrices de transports de la région.



La défense du POLT et le projet POCL

Dans le contexte d'incertitude sur la réalisation de certaines nouvelles lignes à grande vitesse, Réseau Ferré de France, l'État et les collectivités se sont engagés à moderniser le réseau existant.

Dans l'Indre, le Conseil général a pris ce dossier à bras le corps, considérant que le maintien d'un haut niveau de service sur la ligne historique POLT était une condition du développement de l'attractivité économique du territoire. De plus, la modernisation de POLT constitue indéniablement un argument de poids dans le projet de raccordement à la future LGV Coeur de France et la desserte du Limousin. Cette démarche « de bon sens » valorisant l'existant (ligne POLT) et améliorant en profondeur la desserte des territoires irrigués, offre un accès facilité à la grande vitesse.

Il s'agit là d'un acte fort qui vient conforter la proposition de l'Indre pour le raccordement à la Grande Vitesse. En pérennisant une ligne existante, tout en se mobilisant pour son raccordement à la LGV Coeur de France, le Conseil général s'inscrit pleinement dans une vision durable pour un aménagement équilibré du territoire.

2012 aura été, pour le Département de l'Indre, une année importante en la matière ! Deux sujets ont été au cœur des préoccupations :

- > La poursuite de la modernisation de la ligne historique POLT avec les 3 chantiers de suppression de passages à niveaux, ainsi que la réalisation du pont rail de Bitray (Châteauroux).
- > Le renforcement des actions visant à défendre la proposition de l'Indre de raccorder la ligne POLT à la future ligne à grande vitesse Paris-Lyon par la réalisation d'une interconnexion au nord d'Issoudun afin de garantir des temps de parcours performants et des fréquences soutenues.



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre investit deux fois plus que la moyenne des SDIS de sa catégorie. Les matériels de secours et de lutte contre l'incendie y sont plus récents que dans la plupart des autres SDIS. Son endettement est toutefois maîtrisé. Cette situation n'a pu être obtenue que grâce à l'augmentation importante de la contribution du Département. Cet engagement fort en direction de la modernisation des matériels et des casernements se poursuit. Le Département amplifie son action, notamment à travers l'accélération du financement d'opérations de rénovation ou de modernisation des équipements. En 2012, la contribution du Conseil général au budget du SDIS s'élève à plus de 6,68 M€. Au-delà de ces crédits de fonctionnement, le Département s'engage dans plusieurs opérations d'investissement exceptionnelles, afin de moderniser les outils de travail : passage au numérique de l'ensemble des systèmes de communication et d'alerte, rénovations et reconstructions de casernes de pompiers. Pour cela, une enveloppe exceptionnelle de 2,987 M€ a été votée pour l'année 2012.

page
18



LA RECONNAISSANCE DU SERVICE RENDU

Le 7 décembre 2012 a marqué les esprits de l'ensemble du corps départemental des Sapeurs-Pompiers. Le Centre de Secours Principal de Châteauroux a accueilli de nombreuses personnalités et l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers de l'Indre à l'occasion de la première Sainte-Barbe départementale. La cérémonie a trouvé son point d'orgue lors de l'attribution de la Médaille d'Honneur pour Actes de Courage et de Dévouement, à titre collectif, au drapeau du corps départemental. Cette distinction exceptionnelle souligne l'engagement de toutes celles et tous ceux présents jour et nuit pour sauver des vies. Elle honore également tous les morts et blessés qui ont oeuvré pour la sécurité des citoyens.



L'éducation

Dans le domaine de l'éducation, le Conseil général assume ses compétences obligatoires (collèges) en mobilisant les moyens nécessaires, mais investit également depuis les niveaux élémentaires jusqu'à l'enseignement supérieur. L'action du Conseil général en faveur de l'éducation et de la jeunesse porte sur un engagement de 23,6 M€ en 2012.

Un engagement fort pour nos collégiens

Pour accueillir les 9100 collégiens dans les 27 collèges publics dans de bonnes conditions, favorables à l'enseignement, le Département poursuit son programme d'investissement qui portent sur 3 axes essentiels :

- > l'accessibilité des collèges, parce que tous les élèves doivent pouvoir suivre le même enseignement. Le Département de l'Indre sera au rendez vous du 31 décembre 2014 sur ses établissements.
- > l'amélioration des conditions d'enseignements : le Département conduit suivant les besoins les opérations d'amélioration

nécessaires.

- > l'efficacité énergétique parce que les objectifs de développement durable sont pleinement pris en compte par le Département et participe au bien être des collégiens dans leur établissement.

Ainsi en 2012, le Département a mis en œuvre les principales opérations suivantes :

- > Achèvement des travaux du collège Colbert à Châteauroux
Le collège Colbert rénové est aujourd'hui entre les mains des élèves et de leurs enseignants. Inauguré en fin d'année, c'est une restructuration lourde (3,40 M€ TTC) qui s'est achevée et qui permet aujourd'hui à l'ensemble de la communauté éducative de disposer d'un cadre d'enseignement performant.

- > Collège Stanislas Limousin à Ardentes.
Les travaux lourds de restructuration du collège Ardentais ont été engagés et se poursuivront en 2013. Nouveaux locaux, réhabilitation des salles existantes et maîtrise

page
19

énergétique permettront de remettre à niveau cet établissement après un investissement de 4 M€ TTC.

Deux autres collèges rénovés :

> Collège Jean Moulin à Saint-Gaultier : Opérations d'économie d'énergie. Coût global : 305.000 € TTC

> Collège Rollinat à Argenton-sur-Creuse : Opérations d'économie d'énergie. Coût global : 600.000 € TTC

D'autres opérations plus ponctuelles mais toujours importantes dans le contexte des établissements ont été conduites :

> Collège des Capucins à Châteauroux : Réhabilitation de la salle de sciences

> Collège Touvent à Châteauroux : réhabilitation des vestiaires des agents et des couloirs

> Collège J. Monnet à Châteauroux : construction d'un préau

> Collège des Minigouttes au Blanc : rénovation des logements

Les études préalables aux travaux en 2013 ont également été engagées : économie d'énergie sur le collège de La Châtre, restructuration du collège Beaulieu à Châteauroux, accessibilité du collège Balzac d'Issoudun, attribution des marchés concernant la restructuration du collège Jolio Curie à Châtillon-sur-Indre.

Au-delà des bâtiments, le

Département attribue également la dotation de fonctionnement pour les collèges publics. Cette dotation qui s'élève à 2,62 M€ en 2012 a été maintenue au niveau de 2011. Elle permet aux collèges de disposer des moyens nécessaires au bon fonctionnement des établissements. Enfin, 153.000 € supplémentaires ont été consacrés à l'acquisition de mobilier, tableaux numériques, outils pédagogique ou informatique permettant aux enseignants de disposer des outils nécessaires à l'enseignement.

Accompagner les sorties scolaires des élémentaires :

Le Département soutient les voyages scolaires des élèves de maternelles et primaires. Ce sont 150.000 € qui ont ainsi permis d'accompagner 1920 élèves lors de leurs voyages de découvertes en 2012.

Développer l'enseignement supérieur dans l'Indre

Le Département soutient l'enseignement supérieur dans l'Indre. Ainsi, il accompagne la création d'une École d'Ingénieurs par Apprentissage (HEI Lille) qui a ouvert ses portes à la rentrée. Il accompagne également le projet de logements étudiants sur Balsan. Enfin, il soutient l'ADESI qui œuvre pour le développement de l'enseignement supérieur dans l'Indre.

La solidarité territoriale

Aménagement rural et urbain

Le F.A.R. est destiné à 245 des 247 communes de l'Indre. Il est d'abord un outil de solidarité au bénéfice de tous les villages de l'Indre pour leurs opérations de voirie et d'équipement.

24 cantons se partagent 3.000.000 € et font plus de 12.000.000 € H.T. de travaux.

Parmi les opérations significatives, originales, innovantes en 2012, citons :

> la création d'une aire de service pour campings-cars à Aigurande ;

> l'installation de tableaux interactifs dans les classes à Ardentes ;

> la création d'une salle intergénérationnelle à Velles ;

> l'aménagement de la mairie de Bélâbre avec accessibilité handicap ;

> le club house et les vestiaires de Villers qui accompagnent la création récente et la montée en puissance d'un tout nouveau club de football ;

> la création de bibliothèques à Saint-Août et à Saint-Valentin (reconversion ancien stade de foot, avec un très beau design) ;

> la réalisation d'une fresque sur les murs de la salle des fêtes de Selles-sur-Nahon ;

> l'installation de chauffe-eau thermodynamique dans des logements à Fougerolles ;

> l'aménagement du centre-bourg de Saint-Christophe-en-Bazelle.

La ville de Châteauroux et d'Issoudun ne bénéficient pas du F.A.R. mais elles disposent du F.D.A.U. pour la réalisation, l'aménagement, de divers équipements à caractère économique, touristique, socio-culturels, scolaires.

En 2012, par exemple, la ville de Châteauroux a poursuivi son important programme de rénovation des écoles avec Saint-Martial : 247.000 € de subvention pour 670.000 € H.T. de travaux.

Electrification rurale

L'aménagement du territoire, c'est aussi permettre à la population de disposer des services essentiels dans les conditions les plus optimales : ainsi en va-t-il de l'électricité. Afin de pallier progressivement le réseau fils nus et de limiter les temps de coupures (élevés dans l'Indre), le Conseil général s'associe aux actions menées par le S.D.E.I. pour le renforcement et la sécurisation des réseaux basse tension.

Eau

Avec une aide globale 2012 de 1.5 M€, le Fonds Départemental de l'Eau a permis, d'une part de poursuivre les travaux de sécurisation de la distribution d'eau prévus par le schéma départemental d'alimentation en eau potable, et d'autre part la réalisation de travaux

d'assainissement de bourgs ruraux. Ainsi, parmi les travaux effectués par les collectivités du département dans le cadre de ce fonds, les communes d'Ambrault et Vineuil ont pu bénéficier chacune d'une aide du Département de plus de 300 K€ pour la construction leur station d'épuration d'un coût de travaux estimé à 1 M€ pour chaque station.

Habitat

La politique de l'habitat du Conseil général s'adresse à la fois aux communes et aux particuliers. En 2012, l'aide au logement locatif a permis l'engagement de 12 opérations pour 100.000 € de subvention.

Un exemple original est fourni par la commune de Saint-Valentin : un ensemble immobilier en centre-bourg a été rénové pour permettre le logement de salariés japonais du restaurant « Le 14 février ».

Par son intervention, le Conseil général a contribué à conforter une activité commerciale de qualité, à réhabiliter le patrimoine bâti en centre-bourg, à la mise en location d'un habitat confortable ; conférant ainsi un atout supplémentaire à cette commune de renommée.

Le **C.A.U.E.** (200.000 € d'aide départementale en 2012), joue un rôle très important en matière de conseil auprès de collectivités locales pour leurs projets d'aménagements : réflexion sur tout sujet urbanistique, intégration des idées dans l'environnement bâti et naturel, ouverture de perspectives

d'avenir adaptées aux nouveaux besoins des acheteurs, locataires. Parmi les pistes innovantes, citons la réflexion sur la construction de maisons neuves bio-climatiques en plein bourg de Vijon ou encore l'esquisse relative à l'une des premières Maisons d'Accueil Familial (initiative spécifique du Conseil général) du département, à Rivarennnes.

L'**A.D.I.L.** (162.000 € en 2012) a elle très principalement un public de particuliers : location, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, fiscalité, copropriété, urbanisme ; les thèmes abordés sont nombreux, les questions innombrables (plus de 10.000 consultations en 2012).

Au sein de l'A.D.I.L., l'Espace Info Energie prend une place de plus en plus conséquente, en corrélation avec l'évolution de la société.

Il réalise en particulier des diagnostics thermiques simplifiés.

La caméra thermique infrarouge, acquise en 2011 avec l'aide du Conseil général, a permis en 2012 d'analyser précisément les déperditions d'énergie sur le quartier des Grands-Champs à Châteauroux et au Poinçonnet.



L'environnement

Préserver la biodiversité

Le Conseil général poursuit depuis 1989 une politique active en matière de protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS) avec l'objectif de les identifier, d'aider les collectivités à les acquérir et les aménager afin de les préserver et de permettre au public de les découvrir.

Répartis sur l'ensemble du territoire départemental, ils sont 24 sites labellisés « Espaces Naturels Sensibles ». Ils regorgent d'une faune et d'une flore riches, diverses et parfois fragiles.

Le Département a achevé, en 2012, l'instauration d'une zone de préemption au titre des ENS sur 560 ha de prairies inondables bordant l'Indre dans sa traversée de l'agglomération castelroussine couramment appelée la « Vallée Verte ». La gestion du droit de préemption a été confiée aux communes concernées (Châteauroux, Déols et Saint-Maur); cet outil leur permet l'accès à la maîtrise foncière des berges de l'Indre nécessaire à leur protection, leur mise en valeur et la protection contre les risques d'inondation.

En 2012, une aide de 35.000 € a permis à la commune de Saint-Maur d'aménager des « Prairies de Valençay » et d'ouvrir 2,3 km de sentiers accessibles aux promeneurs, cyclistes et pêcheurs et constituant un maillon essentiel dans la continuité des itinéraires

doux le long de la « Vallée Verte ». Par ailleurs, le Conseil général aide des associations qui œuvrent pour la préservation des milieux naturels et mettent en place des actions de sensibilisation auprès du public. L'aménagement de cours d'eau En 2012, le Conseil général a financé 3 programmes de restauration de cours d'eau dont celui du Syndicat du Modon et du Trainefeilles pour la restauration du lit du Modon qui a représenté une aide de 22.800 €. A ces programmes d'un montant global de 57.600 € s'ajoute une participation du Conseil général de 8.500 € pour la réalisation des études liées au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le Cher amont et aval.

La maîtrise des déchets ménagers dans l'Indre

Enjeu majeur pour développer durablement notre territoire, la gestion des déchets ménagers est un volet important des Lois Grenelle, qui fixent des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets ménagers. Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés, adopté le 22 juin 2012, est un outil de planification qui fixe pour six ans les objectifs en matière de prévention, de collecte et de valorisation des déchets ménagers produits dans l'Indre. Les projets des structures compétentes en

matière de collecte et de traitement des déchets doivent être compatibles avec ses objectifs.

Le Programme Départemental de Maîtrise des Déchets Ménagers accompagne les collectivités, à travers une aide financière, pour leurs projets destinés à améliorer la gestion des déchets.

En 2012, le Département a soutenu la Communauté de communes de LA CHÂTRE - SAINTE-SÈVÈRE, à hauteur de 20.000 €, pour la réhabilitation et d'extension de la Déchèterie de MONTGIVRAY. Par ailleurs, le Département a soutenue cette année l'acquisition de 365 composteurs individuels.



Le Conseil général intègre le développement durable dans ses missions

Les exigences de développement durable sont pleinement prises en compte par le Conseil général dans le cadre de ses compétences, au delà de ses compétences sociales. Le Département poursuit ses actions en faveur de l'efficacité énergétique de ses bâtiments et d'une moindre émission de gaz à effet de serre sur ses routes.

Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre et Plan Climat-Energie Territorial

De mars à décembre 2012, le Département, accompagné par un bureau d'étude spécialisé, a établi le bilan des émissions de gaz à effet de serre générées par son patrimoine (bâtiments et véhicules) et l'exercice de ses compétences. Ce bilan a servi de base à l'élaboration d'un plan climat-énergie fixant les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

> réhabilitation des bâtiments au service de l'efficacité énergétique
Initiée depuis plusieurs années, les travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments du Département se poursuivent suite au diagnostic général du patrimoine réalisé en 2009. C'est un programme de 13,5 M€ qui a été adopté par l'Assemblée Départementale et qui est en cours de réalisation. Ainsi en 2012, au delà des investissements majeurs sur les collèges prenant en compte la question de l'efficacité

énergétique (Saint-Gaultier, Argenton-sur-Creuse, Colbert à Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, Ardentes ...), le Département a conduit un programme de 400.000 € de travaux sur les archives départementales et engagé les études sur la Bibliothèque départementale de l'Indre.

Cette enjeu est également très présent sur nos projets neufs : ainsi, le nouveau Centre d'Entretien et d'Exploitation de la Routes de Buzançais jumelé avec le Centre Principal de Secours bénéficiera d'un chauffage par géothermie allié à une isolation performante des zones chauffées.

Travaux réalisés :

Depuis 2009, plusieurs opérations ont été achevées représentant un montant de travaux de l'ordre de 3.500.000 € T.T.C. Il s'agit de :

- > Collège de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE : remplacement des menuiseries.
- > Collège de LEVROUX : réhabilitation des façades (isolation par l'extérieur).
- > Collège Colbert de CHATEAUROUX : Installation de chaudières à condensation et remplacement de circuits de distribution de chauffage et isolation extérieure.
- > Collège de BUZANCAIS : réhabilitation des façades (isolation par l'extérieur) et modification des installations de chauffage.
- > Collège Touvent de

CHATEAUROUX : installation de chaudières à condensation.

> Collèges d'ARGENTON-sur-CREUSE et Colbert de CHATEAUROUX : réhabilitation des façades (menuiseries isolantes, isolation par l'extérieur) et installation d'une ventilation contrôlée.

> Collège de SAINT-GAULTIER : remplacement de menuiseries et installation d'une ventilation contrôlée, isolation renforcée des combles.

> C.E.E.R. de NEUVY-SAINT-SEPULCHRE : remplacement de la production de chaleur et isolation du bâti.

> Collège d'AIGURANDE : remplacement de chaudières et réhabilitation des façades du bâtiment administration (isolation par l'extérieur).

> C.E.E.R. d'ARGENTON-sur-CREUSE, de CHATILLON-sur-INDRE et d'EGUZON : remplacement des équipements de production de chaleur et isolation du bâti.

Dans cette démarche, la construction des locaux destinés au relogement de l'U.T. et du C.E.E.R. du BLANC figure en opération phare. Le coût global de cette opération s'est élevé à 1.810.000 € TTC.

Travaux en cours :

Le Collège d'ARDENTES : isolation renforcée, réhabilitation des façades (menuiseries isolantes et isolation par l'extérieur), installation d'une

chaudière bois et modification de la distribution de chauffage, installation d'une ventilation contrôlée.

Les perspectives 2013 :

Afin de respecter le programme votée par l'Assemblée, plusieurs études ont été engagées en 2012 et verront leur concrétisation en 2013 :

> collège de Châtillon-sur-Indre :

cette lourde restructuration permettra d'améliorer considérablement l'efficacité énergétique du bâti (isolation, ventilation, chauffage ...)

> collège de La Châtre : le changement des menuiserie simple vitrage des bâtiments anciens et

la réalisation d'une ventilation permettront d'améliorer les consommations d'énergie des bâtiments

> la B.D.I. : l'isolation renforcée du bâtiment permettra de répondre aux préoccupations d'économie d'énergie sur ce site.

> routes et développement durable

Le Département attaché à la qualité de son patrimoine routier oriente aujourd'hui sa politique routière vers les techniques limitant la production de gaz à effet de serre et la consommation de matériaux : enrobés tièdes, froids, recyclés, graves émulsion, enduits à l'émulsion, retraitement en place ... Toutes ses techniques sont aujourd'hui comparées avant d'arrêter le programme des travaux en fonction des besoins. Bientôt, ces techniques seront utilisées sur 100 % de nos travaux contribuant ainsi à la préservation de notre environnement tout en répondant aux besoins des usagers.

Mais les automobilistes ne sont pas les seuls usagers de nos emprises routières ! Une biodiversité existe sur nos emprises et peut, doit être préservée. Ainsi, le fauchage différencié mis en œuvre en 2012 sera reconduit. Cette biodiversité est également prise en compte sur nos travaux de réparations d'ouvrages d'art : passage à loutres et accueil des chauves souris sont aujourd'hui des éléments pris en compte lorsque cela s'avère pertinent au regard de l'étude d'impact réalisée.

Permettre les déplacements tout en préservant notre environnement, tels sont aujourd'hui les enjeux liés à la route.

Le laboratoire départemental d'analyses

Le LDA36 est un outil public que le Conseil général de l'Indre met au service de ses administrés.

Deux populations sont principalement concernées : le monde de l'élevage qui regroupe éleveurs, vétérinaires et organismes professionnels agricoles (GDMA36). l'ensemble des professionnels "des métiers de bouche" artisans, industriels, producteurs fermiers, restaurations collective et commerciale...

En marge de ces deux grands secteurs d'activité, le LDA36 apporte également son expertise pour la surveillance des maladies du gibier ainsi que celles des animaux de compagnie.

L'élevage.

Le LDA 36 met à la disposition du monde de l'élevage l'ensemble des prestations analytiques qui permettent : d'une part d'établir l'origine de la morbidité et de la mortalité dans les cheptels de rente lorsque l'éleveur est confronté à un problème sanitaire dans son élevage, et d'autre part de garantir le bon état sanitaire de tous les cheptels bovins, ovins caprins et porcins du département pour lutter contre les grandes épidémies fléaux de l'élevage et présentant des risques pour la santé des humains.

Pour ce faire le laboratoire dispose de compétences et des équipements adaptés pour réaliser des autopsies, analyses parasitaires, microbiologiques et immuno-sérologiques. Le LDA36 est également en lien avec un réseau de laboratoires spécialisés en France pour toutes autres analyses qu'ils sous traitent en cas de besoin. En 2012 l'activité du LDA36 dans ces domaines a été globalement stable et identique à celles des années précédentes malgré la tendance à la baisse du nombre de cheptels.

les métiers de Bouche

Malgré la crise économique et le non remplacement d'artisans partant en retraite, le laboratoire a vu ses parts de marché progresser de façon significative dans ce secteur. Son chiffre d'affaire de 154.000 € est en hausse de 7.4 % par rapport à celui de 2011.

Faits marquants en 2012

Une nouvelle prophylaxie, une crise sanitaire, un investissement majeur et une informatisation.

1) L'année 2012 a été caractérisée par la mise en œuvre d'une nouvelle prophylaxie systématique de la maladie des muqueuses des bovins lors des transactions par la technique de biologie moléculaire





autorisant des analyses sur mélanges pour diminuer le coût pour l'élevage.

2) Cette année a également été marquée par la crise sanitaire due au virus de la maladie de Schmallenberg des ruminants qui a fortement impacté les élevages de l'Indre. Le laboratoire a obtenu son agrément du ministère de l'agriculture pour contribuer au diagnostic de cette maladie.

3) 2012 a également été l'occasion pour le laboratoire de renouveler son parc d'automates en immunosérologie pour un investissement de 131.600 € HT

4) Dans le domaine des autopsies et des analyses parasitaires et bactériologiques, les techniciennes du laboratoire se sont particulièrement investies dans le paramétrage d'un nouveau logiciel informatique destiné à remplacer celui développé en interne en 1996. Cet investissement a également concerné tout le secteur des analyses d'hygiène alimentaire. Ce faisant le LDA36 est à ce jour doté d'une seule et même outil informatique performant car ces développements ont pu être réalisés

sur le même produit qui équipé déjà l'immunosérologie. Cette unicité dans l'outil informatique est une réelle avancée dans la simplification des applications.

5) Enfin et comme à l'accoutumée, le LDA36 a vu ses accréditations COFRAC et ses agréments ministériels renouvelés. Il faut y voir le gage d'un management par la Qualité stable et reconnu.



Renforcer la solidarité



L'action sociale et la solidarité confortent leur place de premier secteur d'intervention départemental et de ce fait, le premier poste de notre budget de fonctionnement. La conjoncture économique et sociale pèse évidemment sur les engagements et responsabilités en accroissant la charge tout en réduisant les ressources financières. Le budget 2013 traduit la volonté du Département de faire face à ses responsabilités au titre de la solidarité. Ces dépenses d'intervention au service des concitoyens fragilisés par la perte d'autonomie ou les accidents de la vie sont en augmentation de 3,2 % sur le budget 2012.

96 % de ce budget correspond à des actions de soutien aux personnes (allocations, prestations, dotations d'aide sociale).

les personnes âgées

En 2012, le Conseil général a poursuivi les actions définies par le schéma d'orientation de politique gérontologique 2008-2013, au premier rang desquelles se situe le maintien à domicile des personnes âgées. Dans cet esprit, et afin de soutenir les personnes âgées et leur entourage dans ce choix de vie, le Département intervient à plusieurs niveaux.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Outil majeur de la politique gérontologique, l'APA est une aide du Conseil général pour les personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans résidant dans l'Indre qui rencontrent des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne. Elle est modulée en fonction de l'importance de la perte d'autonomie afin de répondre équitablement aux besoins de chacun. A domicile, elle participe au maintien de la personne dans son lieu de vie et permet de couvrir tout ou partie des dépenses de toute nature relevant d'un plan d'aide qu'une équipe médico-sociale du Conseil général élabore avec le bénéficiaire. Le montant est calculé en fonction du degré d'autonomie, des ressources et du plan d'aide utilisé. Le plan d'aide élaboré peut prévoir l'intervention d'une tierce personne ou d'un service prestataire ou mandataire agréé, des aides techniques, du portage de repas, pour favoriser le maintien à domicile.

En établissement, l'allocation est calculée en fonction du degré d'autonomie et des ressources rapportées au "tarif dépendance" de l'établissement. En 2012, 28,27 M€ versés au titre de l'APA.

Fonds d'Aide au maintien à domicile et à la prévention des effets du vieillissement

Au titre de ce fonds d'aide, le Conseil général a pu mettre en place des actions de lutte contre le vieillissement en intervenant pour soutenir les initiatives locales portées par les coordinations gérontologiques dans de nombreux domaines tels que la prévention des effets du vieillissement (ateliers mémoire, ateliers équilibre, nutrition...), des actions de soutien aux associations locales dans le cadre d'achat de matériels permettant la mise en place, par exemple, d'un service de portage de repas, des actions pour l'adaptation de logements au vieillissement ou handicap de leur occupant. 428.317 € ont ainsi été versés en 2012.

EHPAD, lieux d'accueil, liens de vie

Aux aides à la personne s'ajoutent les financements pour l'adaptation à la dépendance des structures d'accueil. A ce titre, le Département participe aux programmes de rénovations d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et notamment ceux qui intègrent la dimension de la prise en charge des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Plusieurs grands chantiers d'amélioration des ces établissements ont été menés en 2012 pour un budget de 916.629 € :

Liste des opérations réalisées en 2012

Fin des travaux de restructuration de : L'EHPAD La Charmée à Châteauroux, les EHPAD de Saint-Gaultier, des Grands Chênes et de Levroux. Début des travaux de restructuration de l'EHPAD de Mérigny

www.senior36.fr

Comment faire pour bénéficier du portage de repas à domicile ? En quoi consiste l'accueil familial ? Quels sont mes droits ? Quels interlocuteurs puis-je contacter ? Senior36 répond à toutes ces questions. L'application s'adresse non seulement aux seniors, leurs proches, leur entourage, à chaque personne souhaitant s'informer sereinement sur son avenir mais également à un public plus large. En effet, senior36 fournit toute l'information à destination des personnes âgées mais communique également les pharmacies de garde et les numéros d'urgence.

Toute l'information en quatre onglets :

- > toute l'actualité des seniors depuis l'onglet « senior36 ».
- > l'onglet « Je recherche » : aide aux tâches domestiques, tél-assistance, EHPAD, accueil familial, professionnels de santé... En quelques clics, il est possible d'obtenir une liste de résultats avec les coordonnées du service sélectionné. Chaque résultat est géolocalisé, ce qui permet de visualiser instantanément tous les services situés dans le rayon de recherche.
- > Dans l'onglet « Je m'informe », le Département répond à de nombreuses questions courantes : APA, vie à domicile, aides financières, hébergements, droits et protections, santé...
- > senior36 regroupe également toutes les pharmacies de garde du département de l'Indre. Grâce à l'onglet « Urgence », il est possible de connaître en temps réel la pharmacie de garde la plus proche, de même que tous les numéros d'urgence.

L'Accueil familial

Mode d'accueil dans le prolongement du maintien à domicile, l'accueil familial consiste pour un particulier à héberger, chez lui, une personne âgée ou handicapée. Il permet un hébergement individualisé sur un mode de vie familial.

Dans notre département 69 accueillants familiaux agréés offrent au total 126 places d'accueil. En 2012, c'est ainsi 85 personnes qui sont accueillies. L'accueil familial est une alternative pour la personne âgée ou la personne handicapée à l'entrée en établissement. Il offre un cadre familial, chaleureux et sécurisé garantissant le bien-être physique et moral. Il permet d'entretenir des liens amicaux et familiaux et contribue à l'échange entre générations. L'accueil familial permet aussi de respecter l'autonomie de la personne et son intégrité.

L'agrément est délivré pour 5 ans par le Conseil général aux candidats remplissant certaines conditions, notamment garantir la continuité de l'accueil et assurer la sécurité et le bien-être des personnes accueillies. Le Département assure l'organisation, le suivi et le contrôle des accueils familiaux. Il se charge d'instruire les demandes et de délivrer l'agrément, d'organiser la formation initiale et continue des accueillants familiaux agréés, et d'effectuer le contrôle des conditions d'accueil, ainsi que le suivi social et médico-social des personnes accueillies notamment au travers du service d'accompagnement à l'accueil familial (SAAF).

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) accompagnant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Depuis 2005, le Conseil général a conventionné avec l'ANAH et l'Etat pour favoriser les travaux d'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie. Le Conseil général a confié à l'ADIL la mission d'accompagner les personnes qui doivent mener des travaux d'adaptation pour les conseiller sur la nature des travaux et coordonner les demandes d'aides financières susceptibles d'être mobilisées : celles de l'ANAH, mais aussi grâce à ce dispositif, de la Région, du RSI, de la MSA et du Conseil général lui-même.

En 2012, 164 demandes ont été validées pour un montant de travaux de 1.003.304 € H.T. subventionnés par l'ensemble des partenaires à hauteur de 652.579 €.



L'enfance et la famille



Chiffre-clé :

15,5M€, en faveur de l'enfance et de la famille en 2012.

Protéger l'enfant et sa famille

Accueil, information, prévention, dépistage et orientation pour la petite enfance, les futurs parents et la famille, telles sont les missions du service Protection Maternelle et Infantile.

Il est composé de médecins, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, etc. et propose aux familles l'accompagnement médico-social des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans.

Informations et conseils aux futurs parents, conseils de puériculture, bilans de santé, sont autant de services proposés gratuitement aux familles.

Il contribue du fait de son implantation de proximité, à réduire les inégalités sociales et géographiques. A ce titre, il effectue, entre autres, des visites à domicile, des permanences, des consultations de jeunes enfants, des bilans en écoles maternelles. En 2012, 880 enfants ont été vus en consultation dans les centres de PMI, 2219 en écoles maternelles et près de 5745 visites à domicile ont été réalisées par les infirmières-puéricultrices du service. Le service de Protection Maternelle et Infantile favorise également le développement et la qualité de l'accueil des jeunes enfants. Il est responsable de l'agrément et du suivi des assistants maternels et assistants familiaux. Il met en place des actions de formation destinées à aider dans leurs tâches éducatives les assistants maternels accueillant des enfants confiés par leurs parents. Il intervient préalablement à toute ouverture de crèche et de haltes garderies. On dénombre 701 places d'accueil collectif (crèches, halte-garderies) et 1798 assistants maternels offrant une capacité d'accueil de 6004 places.

La prévention et la promotion de la santé de la famille et de l'enfant s'inscrit au cœur de la politique d'action médico-sociale du Conseil général. Consultations médico-sociales, visites à domicile ou bilans de santé à l'école maternelle, animations de lieux d'accueil parents/enfants, prise en charge des enfants en difficulté par des mesures adaptées, éventuellement judiciaires, d'aide à domicile ou de placement... Autant d'actions pour les enfants et toutes les familles de l'Indre.

Lieux d'accueil enfants-parents

Sortir de chez soi afin de rencontrer d'autres personnes, et ainsi sociabiliser son enfant, c'est nécessaire quand on est jeune parent.

C'est pourquoi, une fois par semaine, les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents peuvent se rendre dans deux lieux d'accueil à Châteauroux qui leur sont consacrés. En 2012, la circonscription d'action sociale de La Châtre a également ouvert un lieu d'accueil à La Châtre.

Ces lieux ouverts gratuitement leur permettent de jouer ensemble et ainsi de faire leurs premières expériences en groupe, tout en étant sécurisés par la présence de leurs parents. Pour ces derniers, c'est l'occasion de pouvoir se retrouver et échanger sur l'éducation des enfants dans un cadre convivial.

Assistant familial

L'assistant familial accueille à son domicile un ou plusieurs enfants dont les parents se trouvent en incapacité temporaire d'en assumer l'éducation. Ce métier a la particularité d'engager l'ensemble de la famille. Des qualités éducatives confortées de qualités humaines et des dispositions matérielles sont indispensables pour assurer la sécurité, le bien-être physique et moral des enfants accueillis.

Après obtention de l'agrément délivré par le Conseil général, l'assistant familial doit obligatoirement participer à un stage préparatoire à l'accueil d'un enfant d'une durée de 60 heures et suivre dans un délai de trois ans une formation de 240 heures, pouvant déboucher sur un examen professionnel et l'obtention du diplôme d'État d'assistant familial. En moyenne, chaque mois, 185 assistants familiaux accueillent 335 enfants en 2012

L'Adoption

Toute personne qui souhaite adopter en France un enfant, pupille de l'Etat ou un enfant étranger, doit être titulaire d'un agrément délivré par les services du Conseil général.

Cet agrément permet de vérifier si toutes les conditions (familiales, éducatives, psychologiques) correspondent aux besoins et à l'intérêt de l'enfant adopté.

Au 31 décembre 2012, 40 candidatures à l'adoption sont agréées par le Conseil général de l'Indre.

La mission du Département est aussi d'accompagner et informer les familles dans leur projet d'adoption, notamment sur les démarches à accomplir. Des réunions d'information sont organisées tous les deux mois pour les candidats à l'adoption.

Un nouveau site Internet pour les assistant(e)s maternel(le)s et les familles

La recherche d'une assistante maternelle pour la garde de son enfant constitue une étape très importante pour la famille. Elle génère souvent du stress. Au premier rang des angoisses, on trouve généralement la question de la recherche de LA professionnelle qui répondra au mieux aux contraintes et attentes de la famille : type d'accueil, lieux, horaires...



Pour répondre à ces préoccupations, le Conseil général de l'Indre a décidé de créer un nouveau site Internet spécialement dédié à la relation entre les assistantes maternelles et les familles de l'Indre.

Dans cet esprit, le site www.assistantes-maternelles-36.fr offre les fonctionnalités suivantes :

- La disponibilité en temps réel des places chez les assistantes maternelles
- L'information exhaustive sur les caractéristiques d'accueil par l'assistante maternelle.
- La possible mise en relation entre les familles et les assistantes maternelles.
- La mise à disposition d'une «foire aux questions» et un espace documentaire.
- L'accès à des outils de gestion pour les assistantes maternelles facilitant le suivi de leur activité.
- Des échanges professionnels dématérialisés avec le service PMI-DPDS.

L'insertion

Le Département amortisseur social de la crise

La politique d'insertion mise en place par le Conseil général de l'Indre propose, en fonction de l'évaluation sociale et professionnelle des difficultés mais aussi des potentialités du bénéficiaire, tout un panel d'accompagnements et d'actions adaptés.

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

En 2012, afin de financer l'allocation de Revenu de Solidarité Active qui inscrit la lutte contre la précarité, dans une logique de soutien à l'emploi, le Conseil général de l'Indre a porté son engagement budgétaire à 19,55 M€ (soit 8 % de plus qu'en 2011)

Le RSA a pour objectif d'apporter un complément de revenu aux travailleurs pauvres ou salariés modestes tout en assurant un revenu minimum à ceux qui ne travaillent pas. C'est ainsi qu'il remplace le revenu minimum d'insertion, l'allocation de parent isolé et plusieurs aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi. On enregistre fin 2012, 6021 bénéficiaires, dont 1847 pour le RSA activité.

En plaçant l'emploi au cœur du dispositif d'insertion, il valorise le travail en garantissant que tout retour à l'emploi donne lieu, dans la durée, à une augmentation de revenus, grâce au cumul possible des revenus du travail et de la solidarité. En permettant le cumul du salaire avec une allocation de solidarité, il vise également à améliorer le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes, en assurant un complément de revenus aux salariés à faibles ressources.

Au delà de l'aide financière attribuée aux personnes en difficulté dans le cadre du Revenu de Solidarité Active, le Conseil général mène de nombreuses actions permettant à chacun de prendre place dans la société.

Un accompagnement personnalisé

Il s'agit d'accompagnements réalisés principalement par les travailleurs sociaux du Conseil général, ou éventuellement confiés au CCAS de Châteauroux ou au CMAS d'Issoudun, à la MSA ou à l'ANPAA, pour les personnes dont les difficultés sociales, ou de santé, sont telles qu'il faut impérativement les prendre en compte pour permettre à la personne d'envisager retrouver son autonomie (difficultés familiales, difficultés de logement, difficultés budgétaires, difficultés de santé).

Cet accompagnement peut s'appuyer sur des actions collectives ou individuelles, plus ciblées, faisant appel à des compétences particulières : accompagnement psychologique, remise à niveau, travail sur l'image de soi,



intégration dans la vie de la cité, etc. Dès lors qu'un projet professionnel et un retour à l'emploi sont possibles, ils deviennent l'objectif de l'accompagnement. En effet, l'accès à l'emploi demeure le meilleur vecteur d'insertion et d'autonomie pour chacun. Ce parcours vers l'insertion professionnelle est également diversifié et adapté aux différentes situations. Il peut nécessiter une période de réadaptation au monde du travail, couplé avec un accompagnement social individualisé, c'est le rôle des chantiers d'insertion.

Il est de toute façon suivi par les

intervenants spécialisés qui accompagnent individuellement chaque personne, afin de définir leur projet professionnel, de les aider à mobiliser les outils existants pour tous les demandeurs d'emploi (formations, bilan de compétences ...), de les accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi ou même de création d'entreprise.

Cette volonté de faire vivre la mission d'insertion, la diversité et la pertinence des actions proposées permet aux bénéficiaires du revenu de solidarité active d'être inscrits dans un contrat d'accompagnement. Elle se traduit aussi par un engagement financier de 1,54 M€ en 2012.

Fonds de solidarité logement

Le fonds de solidarité logement est un outil important de la lutte contre l'exclusion, spécifique aux problèmes de logement. Sous la seule responsabilité du Conseil général de l'Indre depuis 2004, il associe les partenaires locaux volontaires (communes, bailleurs sociaux, caisses d'allocations familiales) et grâce à des aides financières, permet aux personnes en difficultés d'accéder à un logement, de résorber des dettes de loyer ou d'énergie ou de proposer l'accompagnement d'un travailleur social. En 2012, c'est ainsi 2947 aides qui ont été accordées pour une dépense de 851.083,35 €.

Fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Le fonds d'aides aux jeunes permet d'attribuer des aides financières ponctuelles aux jeunes en situation de grande précarité pour favoriser leur insertion ou tout simplement faire face aux charges du quotidien. En 2012, 457 aides accordées pour 358 jeunes (pour une dépense de 133.299,51 €).

Le département soucieux du maintien d'une médecine de proximité

Le Conseil général de l'Indre mène depuis plusieurs années une politique volontariste pour lutter contre la désertification médicale et maintenir une médecine de proximité dans notre département.

Une bourse pour les jeunes médecins

Cette mesure incitative pour attirer les jeunes médecins généralistes en milieu rural fait de l'Indre un département pionnier en la matière. Le Conseil général attribue une aide financière aux étudiants de troisième cycle en médecine générale d'un montant de 600 € par mois durant trois ans à condition qu'ils s'engagent à s'installer pour une durée minimale de cinq ans dans l'une des zones déficitaires du département une fois leur diplôme obtenu.

Une aide au logement pour les internes en stage dans l'Indre

Le Conseil général offre une aide au logement aux internes en médecine générale effectuant leur stage dans l'Indre. Deux logements de 3 chambres chacun, permettant l'accueil de 6 locataires acquittant

un loyer plafonné à 150 € par mois, sont pris en charge par le Conseil général qui finance le surcoût et les périodes non louées. Les appartements sont situés en plein centre de Châteauroux, avenue Marcel Lemoine. En 2012, 10 médecins en formation ont été accueillis dans ces logements.

Maisons pluridisciplinaires

La construction de maisons médicales, en regroupant plusieurs médecins et en y associant d'autres professionnels de santé, permet aux jeunes médecins de rejoindre une équipe en place, ce qui facilite beaucoup le démarrage dans la profession.

Le Conseil général a donc créé un fonds d'aide pour financer des projets de construction de maisons médicales pluridisciplinaires par des communes ou groupements de communes. Au total, 9 projets ont été aidés par le Conseil général, en complément de l'aide de l'Etat et de la Région, dans la mesure où la maison accueille bien un nouveau médecin. En 2012, les projets de Mézières-en-Brenne et de Pellevoisin ont été validés. En outre, le Conseil général, en 2012, a réorienté son aide pour favoriser désormais le développement des cabinets secondaires rattachés à une MSP, pour permettre à ces dernières de jouer pleinement leur rôle de pivot de la présence médicale en milieu rural.

Les personnes handicapées



Chiffre-clé :

27,48 M€ consacré à l'accompagnement des personnes handicapées

Depuis la loi du 11 février 2005, le Conseil général de l'Indre est le principal acteur de la solidarité en faveur des personnes adultes handicapées.

A ce titre, il assure la tutelle de la Maison Départementale des Personnes Handicapées,

guichet unique d'accès aux droits, d'information et d'orientation pour toute personne en situation de handicap.

De plus, le Conseil général participe au financement de structures d'accueil et aux dispositifs permettant le maintien à domicile. Il est également responsable de la Prestation de Compensation du Handicap qui constitue une allocation très importante, 605 personnes en bénéficiaient fin 2012.

Pour mener à bien ses missions, le Conseil général de l'Indre consacre chaque année plus de 27 M€ mis en œuvre par des équipes pluridisciplinaires de grande qualité.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Une personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Son projet de vie doit être au centre de l'action publique. Créée dans chaque département suite à la loi du 11 février 2005, la MDPH est un véritable "guichet unique" d'information, de suivi et d'accompagnement des personnes handicapées, enfants ou adultes.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées accueille et informe les personnes en situation de handicap, reçoit les demandes d'allocations et de prestations, aide à la définition d'un projet de vie grâce à une équipe pluridisciplinaire et oriente vers les bons interlocuteurs (associations, organismes).

A cet effet, la Commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) adopte, sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire,

les décisions et préconisations figurant dans le plan personnalisé de compensation de cette personne. Ce plan personnalisé peut comporter un volet professionnel, notamment une orientation vers le marché du travail.

Emploi des personnes handicapées

Travailler, pour une personne handicapée, relève parfois du parcours du combattant. Aussi l'association Ohé Prométhée et le Département sont partenaires pour soutenir leur emploi. Le Conseil général s'engage à favoriser leur embauche dans ses services. Par ailleurs, Ohé Prométhée et la Maison départementale des personnes handicapées travaillent conjointement pour orienter ces personnes vers le marché du travail.

L'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées

Environ 600 places d'hébergement ou d'accompagnement en établissement médico-social relevant de la compétence du Conseil général sont aujourd'hui proposées aux personnes handicapées dans l'Indre. Foyers d'hébergement, foyers d'accueil médicalisé, foyers de vie, accueil de jour, services d'accompagnement... sont autant de solutions adaptées à l'âge, à la nature du handicap et aux conséquences de celui-ci en termes de perte d'autonomie.

Dans le cadre du schéma en faveur des personnes adultes handicapées, le Conseil général s'est engagé dans un important programme de rénovation, restructuration, extension ou création de structures d'accueil. Ainsi, 12,8 M€ de travaux ont été réalisés depuis 2007 pour les foyers de Pérassay, des Ecureuils, des Aubrys (foyer d'hébergement et nouveau foyer d'accueil médicalisé).



Animer le territoire

La culture

L'accès à la Culture pour le plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire est un objectif majeur de la politique départementale.

L'opération « **collégiens au Théâtre** », avec 3000 places mises à disposition des établissements de l'Indre, l'activation du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques ou encore le succès de « Musique et Théâtre au Pays » témoignent de cette politique volontariste.

Le dispositif « Collégiens au Théâtre » permet chaque année aux collégiens indriens de découvrir gratuitement et dans les meilleures conditions un spectacle vivant de qualité. Cette opération se déroule dans les principaux lieux de diffusion départementaux. Ainsi, Equinoxe à Châteauroux, le Centre Albert Camus à Issoudun et le Théâtre Maurice Sand à La Châtre ouvrent leur programmation à ce jeune public. Un partenariat entre le Conseil général et la « Maison de l'Image » Cinéma Apollo permet également de proposer 1500 places pour une rencontre avec un répertoire cinématographique remarquable et exigeant. 37.000 € sont réservés à ce dispositif.

Le **Schéma Départemental des enseignements artistiques** est un outil qui permet de faciliter l'accès à la musique, au théâtre et à la danse pour les indriens. Dans ce cadre, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, les Sociétés musicales, leur Fédération, et les Ecoles municipales sont aidés. De plus, des actions culturelles dans les collèges, avec des interventions de sensibilisation à la poésie, des présentations d'œuvres et des échanges autour des arts plastiques et de la création contemporaine, sont programmés. 220.214 € sont réservés à ces actions. Enfin, le succès du dispositif « **Musique et Théâtre au Pays** », qui permet une large diffusion du spectacle vivant en zone rurale, est conforté chaque année. En 2012, une soixantaine de spectacles ont été programmés. Plus de 25 000 spectateurs ont pu assister à des propositions culturelles les plus diverses, concerts de musique classique, pop/rock, jazz, lyrique ou traditionnelle, lectures, théâtre de rue, cirque, danse (...) et, pour la plupart, gratuites. 65.000 € sont mobilisés par le Conseil général pour cette opération.

Complémentairement, 107 000 euros sont réservés par le Département afin de soutenir la dynamique **création théâtrale** indrienne, amateur ou professionnelle.

Enfin, **les festivals** d'envergure, les «Rencontres musicales de La Prée», le «Festival International DARC» ou le «Festival de Nohant», notamment, sont nombreux dans l'Indre et ils contribuent tous à accroître sa notoriété. 269 030 euros sont mobilisés par le Conseil général pour les aider à se maintenir et à se développer.

Le Pass'Sport Culture

Ce dispositif permet d'accompagner les 16-25 ans dans leurs pratiques culturelles et sportives.

Le Pass'Sport Culture est un « chéquier » gratuit d'une valeur totale de 67 €. Il est composé de neuf titres nominatifs qui permettent d'obtenir des réductions dans les domaines du théâtre, de la lecture, des festivals, du cinéma, des musées, des sites touristiques, du sport et des activités de loisirs.

Depuis son lancement, le nombre de chèques » utilisé a presque été doublé.

60.000 € sont réservés par le Conseil général pour cette action.



Le Patrimoine

La variété et la qualité du patrimoine de notre département lui confère sa personnalité et sa spécificité. Ce caractère remarquable doit être préservé et valorisé.

L'aide accordée à la restauration des édifices et aux « journées à la découverte du patrimoine départemental » en témoignent, cette année, à nouveau.

Le Fonds patrimoine est constitué d'une enveloppe de 700.000 € dédiée à la restauration. 45 opérations sur le patrimoine public et 18 opérations sur le patrimoine privé sont soutenues en 2012.

Parmi ces nombreux projets, on peut citer les travaux sur les peintures murales de la nef de l'église de Ségry ou encore ceux sur le mur de clôture du Musée Bertrand à Châteauroux.

Pour les édifices privés, la réfection des toitures des châteaux de Sarzay et celle du château du Bouchet à Rosnay sont parfaitement notables.

Ce fonds permet également d'apporter une aide aux communes, 16 dossiers en 2012, pour les restaurations des registres, documents anciens et objets mobiliers.

Par ailleurs, certaines opérations sont traitées en collaboration étroite avec la Fondation du Patrimoine, grâce à une convention passée avec le Conseil général afin d'apporter une aide à la protection du patrimoine rural non protégé et privé.

A la Découverte du Patrimoine Départemental

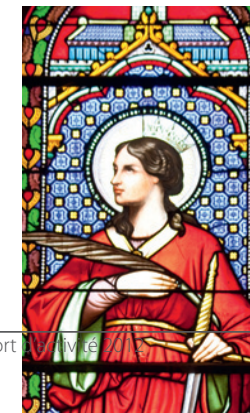
Pendant ces journées, programmées chaque année fin mai ou début juin, les châteaux, musées, églises, jardins, abbayes ... sont ouverts gratuitement aux visiteurs. L'intérêt de l'opération, au-delà d'une invitation à la découverte, réside dans l'appropriation par chaque indrien d'un patrimoine commun.

En 2012, 72 sites ont participé. Les animations musicales, concerts de grande qualité, mises en place depuis deux ans ont renforcé l'attrait de cette manifestation culturelle et festive. Ainsi, plus de 40.000 visiteurs ont participé à faire de « A la découverte du patrimoine départemental », une nouvelle fois, un succès populaire. 46.000 € sont réservés par le Conseil général à cette action (prise en charge de la gratuité des sites et organisation).

2 et 3 juin 2012



À la découverte du Patrimoine



Visites gratuites
Châteaux, musées, églises et jardins
Concerts gratuits
www.indre.fr



DARC DARC au Pays

Le stage-festival DARC compte aujourd'hui parmi les plus importants festivals en Europe dans le domaine de la danse. A chaque nouvelle édition, plus de 600 stagiaires viennent du monde entier pour y participer. Le Conseil général prend en charge les frais d'inscription et de repas pour 25 stagiaires de l'Indre qui ne disposent pas de ressources nécessaires pour s'y inscrire.

Outre le stage, les concerts castelroussins et le spectacle final, des concerts décentralisés, « Darc au Pays », permettent la programmation des artistes en zone rurale. Afin de dynamiser la manifestation, une grande fanfare professionnelle est intervenue sur site, avant et après les concerts. « Darc au Pays » connaît un succès croissant. Désormais, ce « festival estival satellite » est reconnu et attendu par les habitants. Le Conseil général soutient à hauteur de 132.000 € cette opération.



Le tourisme

Le tourisme est un facteur important du développement économique du territoire.

Le patrimoine matériel et immatériel de l'Indre est une richesse. L'offre touristique de notre territoire est de qualité.

Ce secteur est donc l'objet de toute l'attention du Conseil général qui met en œuvre une politique forte de soutien, de promotion et de développement du tourisme départemental.

Naissance de l'Agence de Développement Touristique Départementale

L'année 2012 a été marquée par la création de l'Agence de Développement Touristique de l'Indre (A.D.T.I.). Ce nouveau modèle d'organisation touristique, au cœur du Schéma Départemental de Développement Touristique 2010-2015, est le fruit du regroupement du Comité Départemental de Tourisme et de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Indre.

L'A.D.T.I., fer de lance de la politique départementale en matière de tourisme, est désormais l'interlocuteur de référence en terme de développement, de promotion et d'évaluation du tourisme départemental.

Bienvenue

Votre séjour en Berry sur
www.berryprovince.com

Berry
province

Par ailleurs, le Conseil général valorise la découverte et la fréquentation des sites touristiques de notre territoire avec le « Club des Ambassadeurs Touristiques » et « Visa 36, l'Indre de site en site ». Ces opérations de mise en réseau de sites touristiques, sont très appréciées, tant par les sites partenaires que par les visiteurs.

VISA 36, l'Indre de site en site

En 2012, plus de 7.000 visites ont été générées par ce dispositif. Initié en 1999, VISA 36 a permis de visiter à prix réduits 46 sites partenaires très variés : châteaux, monuments, musées, parc zoologique, espaces naturels, villes,... Offert, le « passeport » VISA 36 est remis lors d'une première visite d'un site partenaire, il permet ensuite de bénéficier de tarifs réduits pour les visites des autres sites. Le coût de cette opération, pris en charge par la Direction de la Communication, s'élève à 32.000 €.



Le Club des Ambassadeurs Touristiques de l'Indre

En 2012, 1.400 indriens ont participé à cette opération, et ont amené au moins autant de visiteurs sur les 26 sites partenaires. Grâce à la carte du « Club des Ambassadeurs Touristiques de l'Indre », les Indriens deviennent prescripteurs de leur territoire et bénéficient de la gratuité pour la visite des sites partenaires, la ou les personne(s) qu'ils accompagnent s'acquittant de leur droit d'entrée. La carte de membre est remise gratuitement aux personnes justifiant d'une résidence dans l'Indre (principale ou secondaire), sur simple demande via un coupon remis par les sites partenaires, dans les Office de tourisme, mairies, bibliothèques et téléchargeable sur le site www.indre.fr.



La lecture

Espaces de socialisation, tisseuses de lien social, lieux de partage et d'échanges de cultures, les bibliothèques sont au cœur de la vie locale.

C'est pourquoi le Conseil général mène une politique volontariste en matière de développement de la lecture sur notre territoire. En 2012, à travers l'action de la bibliothèque départementale de l'Indre (BDI), 340.000 € y ont été consacrés. Véritable centre ressources, la BDI accompagne au quotidien les 100 bibliothèques qui maillent notre territoire. Plus de 10.600 documents ont été achetés en 2012 pour renouveler les collections des bibliothèques.

La formation des personnels est essentielle pour développer la qualité du réseau de lecture et pour proposer aux usagers un service en adéquation avec l'évolution de la société.

Ainsi chaque année la BDI offre aux animateurs des bibliothèques, qu'ils soient salariés ou bénévoles, la possibilité de parfaire leurs connaissances professionnelles, à travers des sessions de formations. En 2012, 22 journées ont été organisées auxquelles plus de 125 stagiaires ont participé.



La BDI exerce également une activité de conseil et d'expertise auprès des élus qui souhaitent ouvrir ou moderniser une bibliothèque, en 2012, plus de 194.000 € ont été consacrés à des projets de construction, d'aménagement et d'informatisation.

Ancrée dans la modernité, la BDI met en place des outils innovants et performants, le portail Internet rencontre un vif succès, il permet l'accès à distance à l'ensemble de ses ressources documentaires mais aussi un partage d'information avec l'ensemble des bibliothèques. En 2012, plus de 10.000 documents ont été réservés via le portail biblio36.fr.

Parce que la BDI porte une attention particulière au jeune public, elle est un pilier essentiel dans l'organisation du Prix Escapages auquel plus de 14.000 jeunes lecteurs ont participé en 2012.

Les archives départementales

Une petite révolution : la mise en ligne entreprise depuis l'automne 2011 des plans du cadastre napoléonien, puis des registres paroissiaux et d'état civil et des recensements de population en salle de lecture et sur internet à titre expérimental pour un public restreint. Le trafic du site de photos et de textes, actif depuis 2004 et bien consulté (240.000 visiteurs et 324.000 pages vues) a été augmenté de 58.023 visiteurs ayant visionné 12,5 millions de pages. Cela a entraîné une diminution du nombre des lecteurs et des documents communiqués en salle de lecture : 18.603 documents pour 836 lecteurs (contre 21.948 pour 1.037 lecteurs en 2011).

Le travail de reclassement des archives contemporaines entrepris en 2011 a été poursuivi, aboutissant à reclasser 456 m., maintenant bien repérés, et à éliminer 269m

sans intérêt historique. Des versements de l'Etat ont produit des entrées importantes (353m.), mais les éliminations ont limité l'accroissement net à 84m.

Des chartes d'archivage ont été signées pour faciliter les éliminations et les versements réguliers avec la DIRECCTE (Etat) et la BDI (département).

Des fonds anciens sont venus enrichir nos collections : archives familiales Lejay de Bellefonds, minutier des notaires de Sainte-Sévère, archives publiques détournées il y a plusieurs décennies et restituées par un particulier, cartes postales anciennes.

Enfin la préservation des collections a été améliorée par la rénovation du système de traitement de l'air qui contrôle la température et l'hygrométrie des magasins.



Le sport

La politique sportive du Conseil général encourage la pratique sportive du plus grand nombre et le dynamisme associatif, soutient le sport de haut niveau, facilite les pratiques des sports de nature, investit dans les équipements, développe les événements et l'animation de la jeunesse. La dynamique et la richesse du mouvement sportif de notre territoire permet à tous les indriens d'évoluer au meilleur niveau dans un environnement privilégié.

Encourager le dynamisme associatif

Dans sa volonté de favoriser et développer les pratiques sportives, le Conseil général mène une politique active d'animation des territoires. 1.3 M€ sont investis au profit des 750 associations qui génèrent une activité associative et sportive de plus de 26 M€ et pèsent plus de 400 emplois dont 200 emplois marchands. En coordonnant et structurant les différents projets développés par les clubs sportifs du département qui bénéficient du F.A.R., les comités sportifs permettent par leurs actions et projets, de soutenir l'organisation de manifestations, le développement de dispositifs à vocation départementale, les projets d'acquisition de matériels et de véhicules.

Le sport de haut niveau à l'honneur

Le soutien aux dix clubs qui disposent d'une équipe évoluant en championnat national figure parmi les interventions du Conseil général et permet ainsi aux administrés de suivre chaque week-end des rencontres officielles de bon niveau. A travers la Berrichonne et les différentes équipes évoluant en championnat national, plus de 10 M€ sont ainsi générés.

L'aide aux jeunes licenciés

Avec la Licence Sport en Indre, le Pass'Sport 9-15 ans et le Pass'Sport-Culture pour les 16-25 ans, le Conseil général soutient les jeunes dans l'accès, la découverte et la pratique sportive. Plus de 3.800 jeunes sont ainsi aidés grâce à ces dispositifs.

Accompagner les manifestations sportives

L'année 2012 fut riche en manifestations sportives, plus de 12.000 repas et 6.000 nuitées ont été générés par ces organisations.

En sus, les dispositifs estivaux coordonnés par le Conseil général, en partenariat avec les comités départementaux, ont rencontré un réel succès. Les chiffres témoignent de l'investissement sans faille du mouvement sportif indrien durant l'été : « Le Tour de l'Indre des Sports » et « Sport en Indre » ont accueilli plus de 21.941 participants avec 38 disciplines proposées dans l'ensemble du Département.

9 juillet > 3 août 2012
Une initiative des comités et clubs sportifs du département

TOUR de L'INDRE

des

SPORTS

GRATUIT & ouvert à TOUS

8 juillet > 25 août 2012
Une initiative du comité départemental de natation

NAGEZ GRANDEUR NATURE

Maison Départementale des Sports
02 54 35 55 55
www.indre.fr

INDRE CONSEIL GENERAL

De nombreuses manifestations d'envergure nationale ont été organisées dans l'ensemble des cantons du département. C'est le cas au Blanc avec le Meeting de natation, à Argenton-sur-Creuse avec l'Open de tennis, à Eguzon-Chantôme avec la Coupe d'Europe de ski nautique, dans la Brenne avec le concours complet d'équitation de Bellebouche, les différentes courses cyclistes ou le parachutisme, sur Levroux et Valencay pour le rallye automobile, le vol à voile sur Issoudun. De même, la Communauté d'Agglomération Castelroussine dans des disciplines telles que la boxe, le triathlon, le cyclisme, l'escrime, le judo ou le football a rassemblé plus de 10.000 spectateurs, qui ont pu assister à des spectacles sportifs de grande qualité. Ces manifestations permettent à plus de 5.000 bénévoles de s'associer à ces réussites collectives qui renforcent à travers les médias la notoriété de l'Indre.

Faciliter des pratiques sportives de nature

Acteur du développement maîtrisé des sports de nature, la collectivité a su bâtir un plan départemental de randonnée pédestre pertinent. Aujourd'hui, il offre des produits et des services aux amateurs des sports de nature. A travers les opérations « Sport en Indre », « Nagez grandeur nature » ou encore « les Collégiades », il contribue au développement maîtrisé et à la valorisation des territoires ruraux.

Dans l'élaboration du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature, il favorise l'intégration des espaces naturels sensibles et de tous les schémas et plans liés aux différents milieux aquatiques, terrestres et aériens. Ainsi en 2012, le Conseil général a réservé une enveloppe de 176.500 € au titre du Fonds d'Aide à la valorisation des Espaces, Sites, Itinéraires et Sports de Nature. Ces investissements ont permis la réalisation d'aménagements spécifiques sur une voie verte et la base de Bellebouche.

Faciliter la réalisation d'équipements sportifs et socioculturels structurants

Rivarenes, Châteauroux, Niherne, Maillet, Tendu, Luzeret, Le Poinçonnet, Valencay, Velles, Saint-Gaultier, Vicq-sur-Nahon, Argenton-sur-Creuse, La Châtre, Sainte-Sevère-sur-Indre, sont autant de communes de tailles différentes qui ont pu bénéficier du concours de notre collectivité, dans la réalisation de leurs équipements sportifs et socioculturels.

Toutes ces constructions permettent ainsi d'offrir à nos administrés un taux d'équipements publics satisfaisants et génèrent ainsi une activité économique de plus de 3 M de travaux.



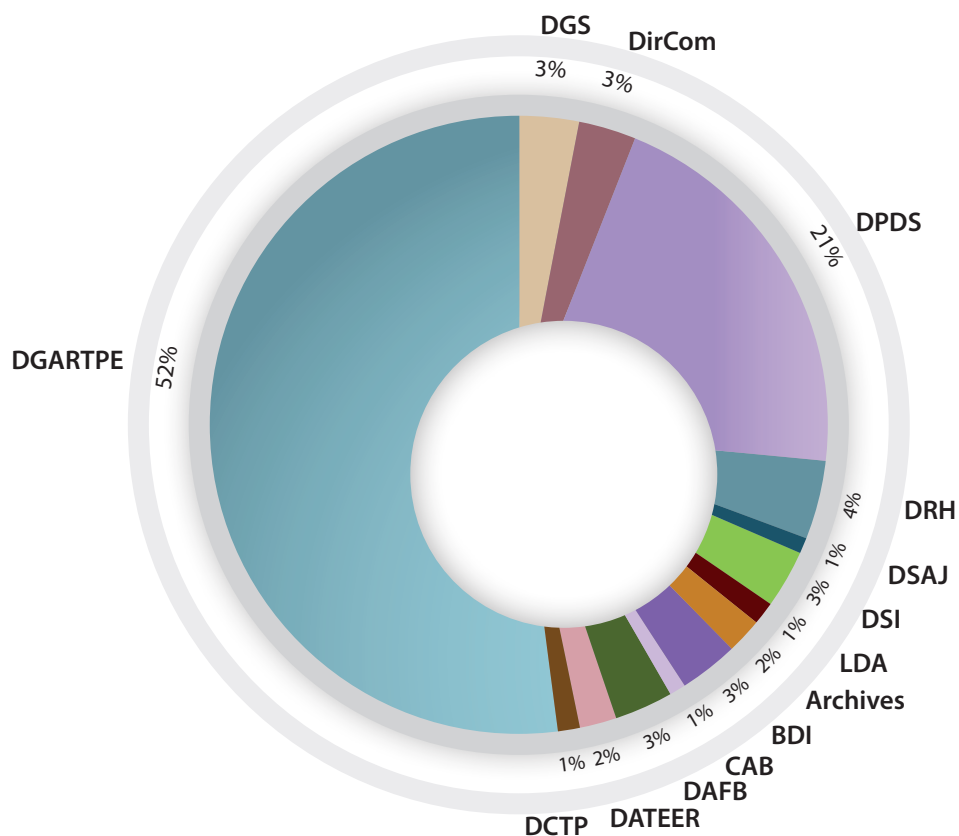
les moyens généraux



Les ressources humaines

Formation

Répartition des formations 2012 par direction



Formations transversales aux directions :

Les plus importantes sont :

> Formation d'intégration : formation statutaire obligatoire de 5 jours pour tous les agents nouvellement recrutés dans la F.P.T.. Cette année, 27 agents (3 de catégorie A, 4 de catégorie B et 20 de catégorie C) l'ont suivie, soit 135 jours.

> Formations axées sur la comptabilité et le passage du logiciel au Web : 100 agents ont participé aux actions organisées par la D.S.I. en interne et en collaboration avec la société Bull.

Libellé	Nbre de jours
Accompagnement aux procédures comptables et budgétaires	2
Système d'Information Financier	6
Coriolis Web	113
Groupe tests Coriolis GMD	60,5
Progos Web	47
Formations au module GMD	34
SOFI Web	7
TOTAL	269,5 jours

Formations axées sur l'hygiène et la sécurité :

Libellé	Nbre de jours
ACES (autorisations de conduite sécurité)	113,5
Assistant de prévention et ACMO	29
Conduite	22
Electricité	114,5
S.S.T. (Sauveteur Secouriste au Travail) initiation et recyclage	94
Transport de matières dangereuses	38
Autres	10
TOTAL	421 jours

Préparations aux concours et examens professionnels :

84 agents ont préparé soit un concours ou un examen en 2012 pour un nombre total de 378 jours. Ces préparations englobent les tests, la préparation écrite et la préparation orale.

Nature des préparations	Nombre d'agents
Examen ou concours de catégorie A	12
Examen ou concours de catégorie B	34
Examen ou concours de catégorie C	38
TOTAL	84

Formations axées sur l'informatique et la bureautique :

200,5 jours de formation ont bénéficié aux agents du Département en 2012.

Formations liées aux spécialités des directions :

Directions	Nombre de jours	Nombre d'agents
D.A.D.P.H.	20	4
B.D.I.	37	6
D.A.F.B.	8	4
D.A.T.E.E.R.	7	2
D.C.T.P.	1	1
D.G.A.R.T.P.E.	377	136
Dont collègues	38	11
Dont U.T.	228	84
Dont S.M.T.	58	28
D.G.S.	11	3
D.C.	10	3
D.P.D.S.	244	168
D.R.H.	15	13
D.S.A.J.	12	1
D.S.I.	21	7
L.D.A.	3	2
TOTAL	765	350

Recrutement

31 postes vacants ont été pourvus en 2012.

Carrières

> Réforme des rédacteurs territoriaux : Dans la continuité des réformes de la catégorie B, la réforme statutaire se poursuit avec la création du nouveau cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et ses nouveaux intitulés de grades de rédacteur, rédacteur principal de 2ème et de 1ère classe à compter du 01/08/2012, (87 agents sont concernés).

> Cdisation : la Loi n°2012-347 du 12 mars 2012 a prévu un plan de résorption de l'emploi précaire des agents non titulaires en deux étapes. La première de ces deux étapes concerne la transformation de plein droit du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée au 13 mars 2012 pour les agents non titulaires qui remplissent un certain nombre de conditions définies dans ce même texte de loi. Après analyse des différents critères cumulatifs, deux agents ont rempli ces conditions et se sont vus proposer une transformation de leur contrat. La deuxième étape porte, quant à elle, sur le processus de titularisation.

Complémenter

Le Département a entrepris une démarche de sensibilisation auprès de ses agents dès 2011, sur l'importance que pouvait revêtir la protection sociale face aux situations de fragilités liées aux maladies et accidents ainsi qu'aux risques financiers qui peuvent en découler. C'est pourquoi, après un pré-engagement consistant en une phase de déploiement et d'information auprès des agents début 2012, un contrat collectif de maintien de salaire a pu être signé le 1er avril 2012 avec un taux attractif de 0,69 %. A son ouverture, 302 agents ont adhéré, montant ainsi le nombre d'agents ayant un précompte sur salaire à 708 agents.

Hygiène et sécurité

> Accidents : d'un point de vue quantitatif, le nombre d'accidents nécessitant des soins médicaux n'a pas progressé et le niveau de gravité a diminué même de manière significative (878 jours d'arrêt en 2012 contre environ 1 450 pour les années 2010 et 2011).

> C.H.S.C.T. : les grands projets qui ont été présentés et validés ont été :
- le plan d'actions annuel du Document Unique du S.M.T..
- les procédures d'accueil des nouveaux arrivants, de contrôle des produits chimiques dangereux et d'avis du C.H.S.C.T. sur les grands projets d'aménagement des locaux au sein du Département.
- le nouveau marché de dotation vestimentaire (de l'ordre de 300 paquetages) des agents des routes avec une nouveauté qu'est la location et l'entretien de ces vêtements de travail par le prestataire du marché retenu.

Les ressources informatiques

Actions en partenariat avec la Direction des Archives

- février 2012 ouverture du site Internet permettant la consultation du cadastre Napoléonien de l'Indre. Lors de l'ouverture, le site recevait en moyenne 400 visiteurs par jour et 15.000 images étaient téléchargées.

- Juillet 2012, mise à disposition des usagers d'une nouvelle version et d'un accès non officiel à l'état civil, une augmentation importante des visites et du nombre de page consultées a été remarqué. fin 2012, la fréquentation quotidienne se montait à 800 visites et représentait 63.000 pages consultées.

Actions en partenariat avec la DPDS

février 2012 ouverture officielle du site des assistantes maternelles de l'Indre www.assistantes-maternelles-36.fr.

Ce site Internet ouvert aux usagers comporte 3 modules principaux: Usagers, Assistantes Maternelles et Partenaires.

Les usagers peuvent consulter et localiser géographiquement (par l'intermédiaire de carte) les assistantes maternelles agréées autour d'un lieu choisi sur le Département. Outre la localisation, les informations concernant l'assistante maternelle sont disponibles, type d'accueil, nombre de place disponible, caractéristiques de l'accueil, etc...

Les assistantes maternelles ont un

accès privilégié et peuvent saisir leurs disponibilités d'accueil sur le site Internet. L'espace partenaire a été ouvert en 2013. Les statistiques moyennes de consultation sont les suivantes:

- 40 VU et 500 pages par jour
- 7.500 visites sur 2012
- 180.000 pages vues sur 2012.

Actions en partenariat avec la DRTPE

Mise en oeuvre de la géolocalisation en temps réel des véhicules de viabilité hivernale (30 saleuses). Ce nouvel outil déployé pour la VH 2012-2013 permet de suivre en temps réel les véhicules de salage sur le réseau routier Départemental. Il permet également une meilleure organisation et gestion des moyens mis en oeuvre pour assurer la sécurité des usagers lors de périodes d'intempéries. L'accès aux données pouvant se faire aussi bien des centres, des UT et de la Cité administrative, la réactivité s'en trouve améliorée.

Le dispositif d'alerte par SMS/ Mail/FAX lors de perturbation des transports scolaires a été également maintenu et très apprécié des familles. Pour l'année 2012 les statistiques sont les suivantes:

- 5.642 Fax envoyés
 - 143.799 SMS envoyés
 - 9.138 Email envoyés
- L'ensemble essentiellement sur les mois de janvier et février 2012.



L'année 2012 s'est inscrite dans un contexte économique tendu. Elle s'est traduite par des recettes de moins en moins dynamiques (gel des dotations d'Etat, baisse des droits de mutation due à une activité économique en berne, un levier fiscal faible : un seul impôt direct est désormais perçu par le Département, celui du Foncier Bâti) et des dépenses en hausse essentiellement dans le secteur social afin d'aider au mieux les publics les plus fragiles, et en matière d'investissement pour développer la compétitivité du territoire.

Des chiffres clés

2012 a permis 241.851.899 € de dépenses au service des Indriens, dans un souci de maintenir un haut niveau de service public.

Outre le budget principal, deux budgets annexes ont aussi été exécutés : le Laboratoire Départemental d'Analyses et le Service Matériels et Travaux entraînant à eux deux des dépenses d'un montant de 10.431.804 €.

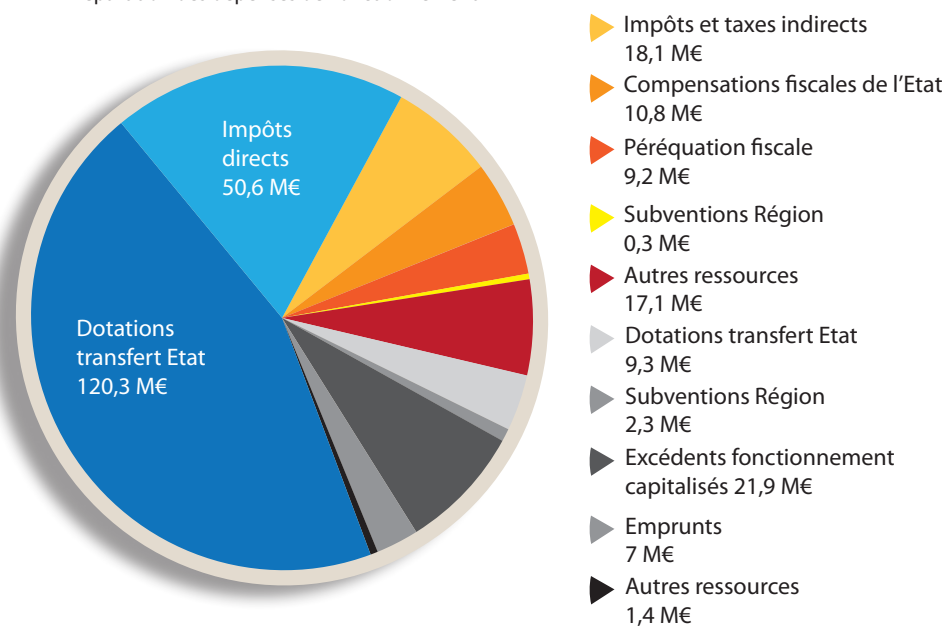
Au total, 25.612 mandats ont été réalisés, 11.251 titres de recettes, et près de 900 virements de crédits ont été saisis, 9 régies suivies.

La structure des ressources

L'essentiel des ressources provient de la section de fonctionnement qui représente 84,4 % des recettes du Département.

Structure des recettes 2012

Répartition des dépenses de Fonctionnement



Les recettes de fonctionnement augmentent de + 4,6 % par rapport à 2011.

Des rappels sur exercices antérieurs dans le cadre de la TIPP ont conduit à une augmentation des recettes perçues à ce titre. En contrepartie une quasi-stagnation des principales dotations de l'Etat (D.G.F. et D.G.D.) qui s'élèvent à 58.167.382 € contre 58.152.874 € en 2011, et une diminution des compensations fiscales qui servent de variable d'ajustement à l'enveloppe normée passant ainsi à 10.788.837 € contre 11.603.166 € en 2011.

Une évolution modérée de la fiscalité directe comprenant désormais le Foncier Bâti, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.) et l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (I.F.E.R.), de l'ordre de + 1 M€ portant leurs produits à 50.577.117 €. Cette croissance est uniquement le résultat de l'évolution des bases, le taux de Foncier Bâti n'ayant pas été augmenté par le Département (voir paragraphe sur la pression fiscale).

Une fiscalité indirecte qui s'essouffle. La crise économique a commencé à avoir un retentissement sur le marché immobilier qui a entraîné une baisse des droits de mutation sur les derniers mois de l'année.

Le produit perçu au titre des 12 mois civils de 2012 s'élève à 12,7 M€ contre 14 M€ pour l'année 2011.

Des recettes d'Investissement en baisse de 6,4 % (hors emprunt revolving). Un F.C.T.V.A. en légère diminution par rapport à 2011 qui correspondait à la prise en compte des dépenses 2010 reflétant le second plan de relance par l'investissement du Département.

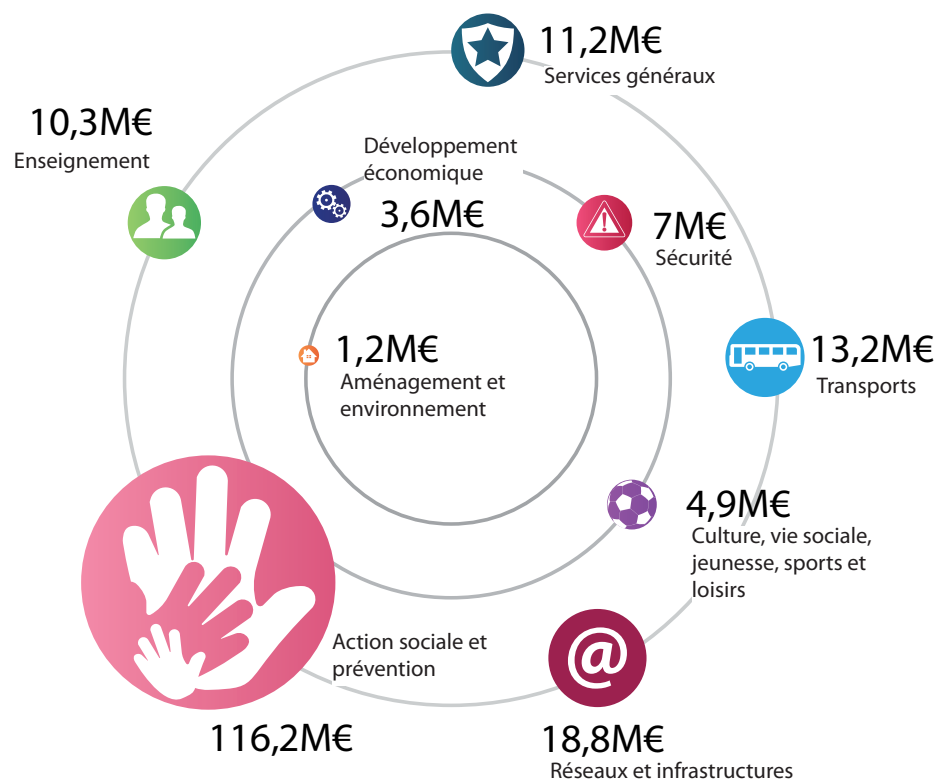
De même l'emprunt contracté en 2012 est légèrement inférieur à celui de 2011 : 7 M€ contre 8 M€ (voir paragraphe sur l'endettement).

On observe une progression des recettes en matière sociale due aux récupérations plus importantes sur les ressources des bénéficiaires de l'aide sociale. Ces derniers sont plus nombreux en 2012 notamment dans les secteurs des personnes âgées et handicapés.

La structure des dépenses

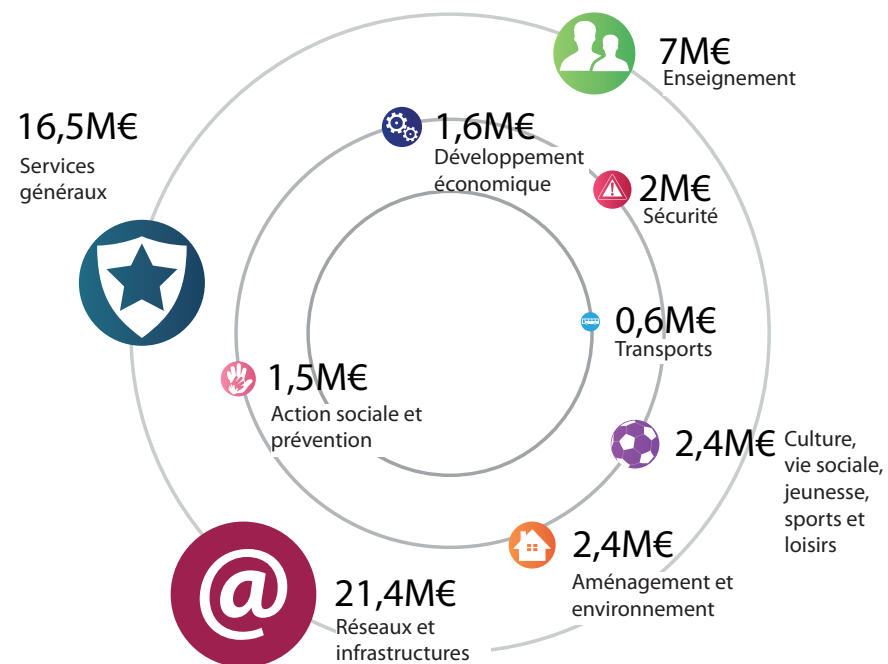
A hauteur de 77 % du total des dépenses, celles de fonctionnement, d'un montant de 186.412.051 €, constituent l'essentiel des dépenses du Conseil général. Elles répondent en tout premier lieu aux besoins de plus en plus accrus de la population la plus démunie, par l'action du Département en matière d'aide sociale, de solidarité et d'insertion.

Répartition des dépenses de Fonctionnement



Les dépenses d'Investissement d'un montant de 55.439.848 € permettant notamment la poursuite de la modernisation du territoire pour soutenir l'activité locale et accroître les services à la population tout particulièrement en matière de grandes infrastructures locales. Elles représentent 23 % des dépenses totales.

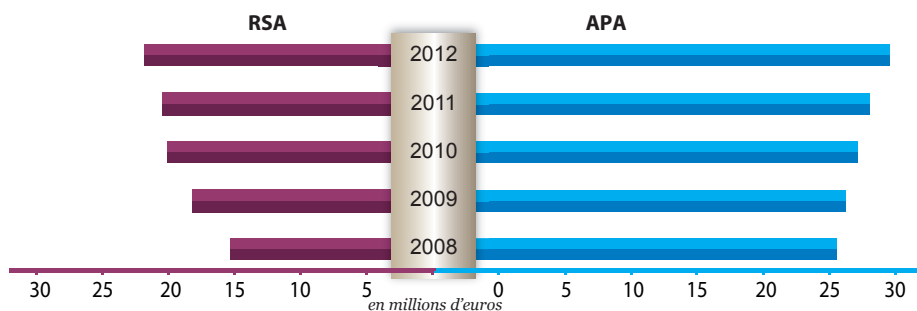
Répartition des dépenses d'Investissement



Des finances toujours saines mais soumises à des contraintes croissantes

> Des dépenses d'aide sociale en constante croissance

Evolution des dépenses d'aide sociale

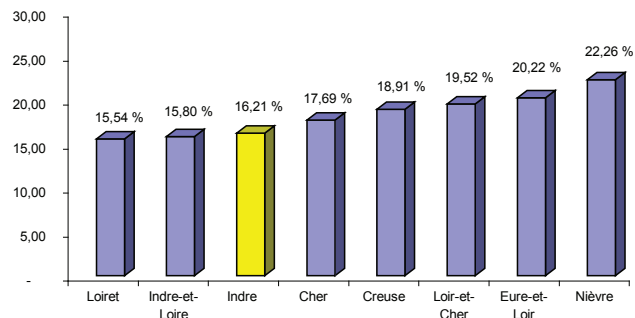


> Une pression fiscale contenue

Le Département a fait le choix de ne pas alourdir la fiscalité locale depuis 2003. Le seul levier fiscal restant aux départements depuis la réforme de la Taxe Professionnelle est le Foncier Bâti. Pour la 9^{ème} année consécutive, le Département n'a pas augmenté son taux de Foncier Bâti.

Variation des taux	Indre	Eure-et-Loir	Loiret	Loir-et-Cher	Creuse	Indre-et-Loire	Nièvre	Cher
2003 à 2012	0 %	8,55 %	17,75 %	21,85 %	28,26 %	28,55 %	37,34 %	41,22 %

Comparaison des taux de Foncier Bâti dans les départements de la Région Centre et départements proches de l'Indre



> Une épargne brute toujours de bon niveau

L'épargne brute ou autofinancement est la différence entre les recettes de fonctionnement ou produits perçus et les dépenses de fonctionnement ou charges payées. Elle est un bon indicateur de la capacité du Département à financer ses besoins d'Investissement.

Elle se situe toujours à un niveau assez élevé : 39.987 M€ permettant de financer la plus grande partie des Investissements.

> Un endettement en évolution

En 2012, le Conseil général a réalisé une deuxième tranche d'emprunt de 7 M€. Cet emprunt a été souscrit à taux fixe de 3,52 % sur 20 ans. Il a fait passer l'encours de la dette de 8.322.378 € à 14.893.562 €.

Rapporté à l'habitant, l'encours est de 62,9 €/Hab., il est en moyenne nationale de 489 €/Hab.

Les ratios financiers légaux 2012

L'article 16 de la loi du 6 février 1992 dite "loi ATR" et son décret d'application du 27 mars 1993 font obligation aux Départements de publier en annexe de leurs documents budgétaires une série de 11 ratios de gestion. Informations financières

	Intitulé	Signification	Valeur CA 2012
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population *	Mesure du niveau du service rendu et des charges récurrentes	782,39
2	Produit des impositions directes / population	Mesure l'importance des recettes émanant du contribuable départemental	212,28
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	Mesure des moyens financiers récurrents	950,22
4	Dépenses d'équipement brut / population	Mesure l'effort d'équipement	166,76
5	Encours de dette (y compris dette pour autres engagements) / population	Mesure l'ampleur de l'endettement	62,91
6	DGF / population	Mesure de la principale des dotations de l'Etat versées aux départements	236,75
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Mesure relative des charges de personnel	21,91 %
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	Mesure de la pression fiscale relative qui pèse sur les contribuables départementaux	0,59
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'autofinancement	82,59 %
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget	17,55 %
11	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	Mesure volumétrique de l'endettement	6,62 %

* population totale issue du décret du 27/12/2012 : 238 261 habitants

R A P P O R T
D ' A C T I V I T É
2012

Toute l'année, l'actualité du Département et
l'activité des services sont sur :



Conseil général de l'Indre
Place de la victoire et des Alliés | CS20639 - 36020 Châteauroux cedex
Tél. : 02.54.27.34.36 | Fax : 02.54.27.60.69 | contact@indre.fr